

Ce n'est pas réaliser un progrès certain que de raffiner sa vie. Il n'y a vraiment progrès que si à l'amélioration des moyens de vivre correspond un perfectionnement de l'être moral.

Jules DELAFOSSE.

Le Canada

Il n'y a pas de petites vérités, il n'en existe qu'une dans le miroir, à nos yeux incertains, semble brisée, mais dont chaque fragment, qu'il reflète l'évolution d'un être ou le vol d'une abeille, recèle la loi suprême.

Maurice MAETERLINCK.

VOL. XXV — No 137

Généralement beau et plus chaud.

MONTREAL, MERCREDI 14 SEPTEMBRE 1927 Maximum: 62. Minimum: 56.

PRIX : TROIS SOUS

Le cinéma éducateur

— 11 —

Notons que dans les deux pays dont nous parlions hier, la Hollande et la Belgique, où le cinématographe est associé si étroitement à l'enseignement scolaire, des mesures sont prises pour soustraire l'enfant à l'influence néfaste que pourraient avoir sur son esprit certains spectacles populaires.

Le 4 mars 1920 une loi a été adoptée en Belgique proscrivant l'entrée des salles de spectacle cinématographique aux mineurs de moins de seize ans.

A ce propos, un juge du tribunal des enfants, M. Wets, écrivait :

"Il n'y a pas de raison de ne pas utiliser cette force d'attraction pour le plus grand profit de la jeunesse, en adoptant cette invention si éminemment utile et qui peut devenir si puissamment éducative, aux conditions d'un merveilleux instrument de pédagogie moderne, qui modifiera profondément nos méthodes d'instruction.

"Il ne s'agit donc pas d'éloigner l'enfant du cinéma, mais bien, en le soustrayant aux mauvaises influences, de lui assurer le monopole d'une saine innovation, le bénéfice de séances qui ne seront que pour lui, qui seront, sous la surveillance et la direction de maîtres sages et consciencieux et dans des conditions d'éclairage voulu, des sources lumineuses de documentation, d'éducation, de moralisation et de récréation. De l'excès du mal, on aura tiré le plus grand bien."

A Amsterdam, à Rotterdam, il en est de même. Les cinémas publics sont interdits aux enfants de moins de seize ans à moins d'autorisation spéciale accordée par une commission municipale dépendant du Bourgmestre, et qui n'accorde cette autorisation qu'après s'être assuré que le programme des séances prévues est propre à être donné en spectacle à des enfants.

En ce cas, les établissements doivent suspendre à leur salle des écriteaux portant la mention "Ouvert aux enfants", mention qui doit également figurer sur les billets délivrés au contrôle. Un agent de la police municipale veille, à l'entrée de la salle de spectacle, sur l'application de ces règlements, et les sanctions contre les établissements délinquants sont l'amende et la fermeture à temps.

Ces mesures ont pour résultat pratique non seulement d'empêcher les enfants d'assister à des spectacles trop souvent funestes pour leur formation, mais aussi, dans maints endroits, d'inciter les propriétaires de théâtre à présenter au public des films plus honnêtes, afin de pouvoir recevoir dans leur établissement les familles tout entières.

LE CINEMA SCOLAIRE EN D'AUTRES PAYS

Partout à l'étranger, on assiste au développement intensif de l'idée et de la mise en application du cinéma scolaire. En Norvège, à Christiania, c'est la municipalité elle-même qui exploite les cinématographes publics et en affecte les ressources à l'art et aux artistes en prélevant sur ces fonds les sommes nécessaires à l'achat et au fonctionnement des films destinés à l'éducation populaire.

En Espagne, en Suisse, en Amérique, en Angleterre — sans oublier l'Allemagne, qui tente d'accaparer et de mettre la main sur toute l'industrie cinématographique, — le cinématographe pénètre chaque jour de plus en plus dans les écoles et est utilisé pour l'enseignement, sur l'initiative ou avec le concours des pouvoirs publics.

En Amérique, il a non seulement été admis à l'école, mais il a franchi même la porte des églises, et sous les auspices de la Croix-Rouge, certains offices du soir sont remplacés par des séances où l'on présente de bons films et où l'on chante. Dans plus de 5,000 paroisses américaines, les clergymen ont adopté le cinéma soit pour illustrer leurs prêches, soit pour faciliter l'instruction religieuse de leurs ouailles, et Méthodistes, Baptistes et même Presbytériens, se sont mis d'accord pour projeter ces films dans leurs temples.

Le clergé catholique a suivi l'exemple, et, pour ne pas violer les règlements canoniques, a installé le cinématographe dans les presbytères.

Le cinéma-éducateur est donc de plus en plus répandu. Nous espérons que dans un avenir rapproché, la province de Québec utilisera le cinéma au profit de l'enseignement public.

LA CONFERENCE DES CHARBONNAGES ECHOUA A CHICAGO

Les propriétaires de mines et mineurs ne peuvent s'entendre

AJOURNEMENT INDEFINI

75,000 mineurs demeurent sans travail après l'échec de cette conférence

"Je regrette énormément que cette conférence ait échoué", dit M. Lewis. "Les mineurs de l'Illinois ont fait une offre des plus généreuses en consentant de retourner à l'ouvrage d'ici au premier avril, en attendant le rapport d'une commission spéciale. Le sous-comité comprenant les deux opérateurs s'était réuni à ce plan, mais le comité des neuf opérateurs a refusé de l'accepter."

Les officiers de l'association des propriétaires de mines ont nié que le sous-comité ait réussi à s'entendre à ce sujet. Rice Miller, président des propriétaires de mines de l'Illinois, a déclaré que dans son opinion la conférence avait échoué parce que les officiers de l'union étaient dans l'impossibilité de refuser de se libérer des restrictions à eux imposées l'hiver dernier par le comité de la politique nationale de l'Union.

"En vertu de ces restrictions, les représentants unionistes n'ont pas le pouvoir de négocier autrement que sur la base de l'ancien accord, dont les propriétaires de mines ont demandé la réforme depuis plusieurs mois."

"Les propriétaires de mines croient que ces restrictions avaient été ou seraient enlevées pour cette conférence et étaient disposés à discuter tout nouveau contrat sans préjudice ou restriction."

La majeure partie des mines de l'Illinois sont inactives et leurs mineurs au nombre de 75,000 sont sans travail comme conséquence de la rupture de cette conférence.

Les secousses sismiques continuent en Caucase

LA RECOLTE DE L'OUEST PRESQUE TOUTE FAUCHEE

Une proportion d'environ 80 p.c. — La gelée a fait peu de dégâts au Manitoba

EN SASKATCHEWAN

La récolte y sera au-dessus de la moyenne. — La moisson est retardée par les pluies

(Dépêche spéciale)

Ottawa, Ont., 13. — La récolte de blé des provinces des Prairies a été fauchée dans une proportion d'environ 80 pour cent, jusqu'à samedi soir, si l'on en croit un bulletin publié aujourd'hui par le ministre fédéral de l'agriculture, sur les conditions de la récolte dans l'Ouest canadien. Les gelées n'ont pratiquement pas fait de dégâts au Manitoba, mais il n'en est pas ainsi de la rouille; la majeure partie de la récolte de la Saskatchewan sera classée dans la qualité No 3 ou mieux encore, tandis que les nouvelles de l'Alberta signalent des récoltes considérables et une excellente qualité pour tous les grains. Le bulletin est comme suit: "Les nouvelles reçues par le ministère de l'agriculture des fermes expérimentales et postes dans les provinces des prairies indiquent que la moisson de la récolte de grain sera bientôt terminée. Samedi soir, une proportion d'environ 75 à 80 pour cent du blé avait été fauchée, et l'on croit que le fauchage sera terminé cette semaine."

"Dans le Manitoba, les dégâts causés par la rouille ont été considérables dans certains districts et moindres dans d'autres, l'avoine en ayant particulièrement souffert. Il n'y a pratiquement pas eu de dégâts par les gelées."

"En Saskatchewan, une proportion d'environ 80 pour cent de la récolte a été fauchée. Les dégâts causés par les gelées du commencement d'août ne peuvent être précisés, mais l'on apprend qu'elles ont exercé leurs ravages particulièrement dans les terres basses. La récolte d'orge sera bonne. Tout indique que la récolte sera fort au-dessus de la moyenne pour le grain de première qualité."

LA PLUIE RETARDE LES MOISSONS
Winnipeg, Man., 13. — Des pluies torrentielles qui sont tombées dans les trois provinces des prairies jusqu'à la frontière du Manitoba ont retardé et suspendu le battage des grains et la moisson dans l'Alberta et la Saskatchewan aujourd'hui. La chute de pluie a été particulièrement considérable en Saskatchewan, plusieurs régions signalant que l'eau a atteint une hauteur de plus d'un pouce en plusieurs endroits. La dépression qui s'est fait sentir se dirige vers l'est et les pronostics annoncent de la pluie et une température plus fraîche dans le Manitoba et la région des Grands Lacs ce soir et demain.

Le brusque changement survenu dans la température, lequel aura pour effet de retarder les travaux des champs pour plusieurs jours, a tenu la hausse des grains précipitée par le rapport optimiste du gouvernement canadien sur la production approximative de cette année.

LES NEGOCIANTS EN GRAINS NE SE PRONONCENT PAS
Winnipeg, Man., 13. — Les négociants en grains de Winnipeg, tout en refusant de se prononcer ouvertement sur les statistiques produites par le gouvernement canadien relativement à la production des grains dans le Dominion, se sont montrés grandement surpris quant aux estimations optimistes de la récolte d'avoine dans l'Ouest.

Les rapports des récoltes récemment publiés par le "Manitoba Free Press" et la "Tribune", basés sur des enquêtes privées, ont insisté sur le fait que la récolte d'avoine en Saskatchewan et en Alberta serait probablement diminuée, en raison des dégâts causés par les gelées et l'apparition de la rouille. L'on est unanimement d'accord pour proclamer que l'Alberta est par dessus tout une province productrice de blé.

Une analyse des statistiques publiées par le gouvernement démontre que le rendement approximatif pour l'année 1927 est fort au-dessus de la moyenne des dix dernières années, qui fut de 32 boisseaux pour le Manitoba, de 31 pour la Saskatchewan et de 32.75 pour l'Alberta.

Les amateurs de vitesse surveillés
(Dépêche spéciale)
Québec, 13. — En dépit de l'amélioration constatée depuis quelques semaines dans les conditions de trafic des automobiles sur les grandes routes, le ministère de la Voirie a encore jugé bon d'annuler cinquante autres licences pendant la dernière quinzaine. Dans la semaine qui s'est terminée le 29 août, trente-deux licences ont été annulées et dans la première semaine de septembre, quinze ont été annulées. Dans chaque cas, la raison de cette annulation était pour excès de vitesse.

Paris est prêt à négocier ce traité
(Cable de la Presse Associée)
Paris, 13. — La réponse du gouvernement français aux Etats-Unis, relativement à la protestation de Washington contre le tarif révoqué, a été que la France est prête à entamer des négociations avec les Etats-Unis pour la conclusion d'un accord commercial.

Le ministère des Affaires Étrangères a avisé l'ambassade américaine que la réponse de la France serait soumise demain.

L'ÉPAVE DU OLD GLORY RAMENEE A ST-JEAN, T.-N.

Le "Kyle" continue ses recherches afin de retrouver les aviateurs

AUCUN ESPOIR

Le "Pride of Detroit" est parti pour Tokio. — Les Allemands se désistent

(Dépêche de la Presse Associée)

St-Jean, T.-N., 13. — L'épave de l'avion transatlantique "Old Glory" a été hissé à bord du vapeur "Kyle" et le navire l'a ramené dans le voisinage, dans l'espoir de relever des traces de pilotes disparus, d'après un message radiophonique parvenu du navire aujourd'hui.

Le "Kyle" qui a été nolisé par le "Daily Mirror" de New-York, dont le directeur-gérant Phillip Payne, était un passager à bord de l'avion et en même temps directeur de l'expédition pour le compte de Willie Randolph Hearst, a quitté cette ville samedi afin de se mettre à la recherche de l'avion et hier, l'on apprend qu'il avait repêché des parties de l'avion disparu.

DESCRIPTION DE L'ÉPAVE
St-Jean, T.-N., 13. — Le "Daily Mirror" a reçu ce soir le message suivant de Douglas Muir, journaliste de St-Jean, Terre-Neuve, actuellement à bord du vapeur "Kyle" spécialement nolisé par le "Mirror" afin de retrouver le "Old Glory".

"A bord du vapeur "Kyle" au large de l'île de l'Épave, le "Old Glory" recueilli en pleine mer comprend un aile de 34 pieds, contenant trois réservoirs à essence, un fuselage en verre et des tuyaux reliés aux réservoirs. Un quatrième réservoir est disparu. Les trois autres réservoirs contenaient une forte quantité de gazoline quand ils furent retirés de l'eau."

Le moteur et la structure de l'avion ont évidemment détachés des ailes, ne laissant aucune trace de la cabine du pilote, à l'exception d'un levier et d'un porte-voix.

Le drapeau américain peint sur l'aile droite était nettement visible et l'on pouvait aussi y discerner les marques d'un drapeau semblable sur l'aile gauche. Une partie d'une grande lettre peinte en noir pouvait aussi être vue sur l'aile droite, sous forme de la lettre "V" ou peut-être des lettres "W", "M" ou "N".

(Sur l'aile droite du "Old Glory", il y avait l'inscription "NX-703" conformément aux règlements du gouvernement américain. Il est probable que le "V" auquel fait allusion M. Muir est un fragment de la lettre "N").

"Des fragments de la structure sont peints argent et bleu. L'essieu de l'axe, la roue gauche sont au complet, mais l'aile et l'appui sont délabrés, ce qui porte à croire que la tempête les a brisés depuis le désastre. Néanmoins, il se peut que l'on trouve d'autres morceaux dans le voisinage, ce qui donnera peut-être quelques indices sur le sort probable des trois courageux aviateurs qui étaient à bord du "Old Glory" lors de sa malheureuse tentative d'envolée à Rome. Nous allons continuer les recherches."

Mme Phillip Payne, Mme Lloyd Berta, épouses de deux aviateurs du "Old Glory" et Mme Florence Callaghan, mère de Bertaud, se sont constamment tenus au courant des événements aujourd'hui et ont refusé d'abandonner tout espoir de retrouver sains et saufs Payne, Bertaud et J. D. Hill, co-pilote de l'avion qui a été forcé d'amerrir sur l'Atlantique dans une envolée à Rome.

Les habitants ont placé leur espoir dans le fait qu'un navire pêcheur pourrait les avoir recueillis, bien que les vieux loup de mer fassent remarquer que l'endroit où a été retrouvé l'épave se trouve loin de l'endroit habituel où se rendent les pêcheurs.

Une récompense de \$25,000 offerte par William Randolph Hearst à ceux qui retrouveront l'avion ou son équipage est encore éditonnable, mais il n'a pas encore été décidé si le paiement sera fait à l'équipage du vapeur "Kyle".

LE "DETROIT" PART POUR TOKIO
Tokio, Japon, 14. — Le monoplan "Pride of Detroit" qui effectuait une envolée autour du monde a quitté Omura à 6.25 heures ce matin (heure du Japon) à destination de Kasumigaura, près de Tokio.

Tokio, 14. — Une pluie torrentielle s'est abattue de bonne heure aujourd'hui sur la région de Tokio. Personne n'a entendu parler du "Pride of Detroit" depuis son départ de Omura, à 6.25 heures pour Kasumigaura. En raison de la tempête qui fait rage, l'on craint que les aviateurs ne soient en butte à des difficultés. La température était apparemment favorable à Omura quand l'avion prit son vol.

UN RAZ DE MAREE SEME LA MORT ET LA DEVASTATION

Des centaines de personnes ont péri et des milliers sont sans refuge

DEGATS ENORMES

Des villes et ports de mer sont balayés. — Nombreux navires disparus

(Dépêche de la Presse Associée)

Nogales, Ariz., 13. — Une tempête d'une violence inouïe, qui a soulevé un énorme raz de marée s'étendant sur une distance de mille miles le long de l'océan Pacifique, a semé la mort et la dévastation sur la côte occidentale du Mexique. Les premières nouvelles du désastre qui s'est produit mercredi dernier, ne sont arrivées qu'aujourd'hui dans cette ville de la frontière.

Les messages laconiques parvenus au "Nogales Herald" sur les lignes de communications désorganisées disaient que la liste macabre pourrait bien se chiffrer dans les centaines, tandis que des centaines d'autres personnes, peut-être des milliers, étaient sans abri et que la navigation avait été cruellement éprouvée.

Trois des plus grands ports de mer du Mexique, Guaymas, Salina Cruz et Mazanillo auraient subi de lourdes pertes matérielles, tandis que deux vaisseaux de la Ligne Nationale, le "Jalisco" et le "Navajoc" sont disparus. Mazatlan, le quatrième port important sur la côte occidentale, a moins souffert cependant que les autres provinces.

La tempête, considérée comme l'un des plus terribles ouragans dans l'histoire du Mexique occidental, se rua sur la côte venant du golfe de Tehuantepec, et se dirigea vers le nord jusqu'à Guaymas, Sonora, à quelques 390 miles de la frontière des Etats-Unis. Une grande étendue de territoire s'étendant sur plusieurs centaines de miles a été affectée par la tempête.

Les pertes de vie et les dégâts matériels, au sujet desquels il a été impossible d'obtenir des renseignements précis, auraient été plus considérables à Salina Cruz, dans l'état d'Oaxaca. Une dépêche de Guaymas mande que la moitié de la ville d'Oaxaca a été balayée. Comme les vagues de près de 25 pieds de hauteurs, se retiraient, les débris des maisons démolies furent emportées par la mer et refoulées de nouveau vers le rivage.

Plusieurs petites embarcations et autres navires sont disparus et l'on craint que les pertes de vies sur mer ne soient énormes.

La navigation est totalement désorganisée. La tempête a exercé ses ravages à partir de l'état de Oaxaca jusqu'au nord de l'état de Sonora, balayant huit états.

Des messages provenant de plusieurs sources mandent que le dort de Yavaris, état de Sonora, a subi des dégâts incalculables. Plusieurs chaufferies, quais et l'édifice des douanes ont été entièrement détruits.

La fureur de la rafale et la force des vagues ont causé des dégâts matériels énormes et ont balayé tous les ports de mer et villes de la côte, du golfe de Tehuantepec, état de Oaxaca, jusqu'à Guaymas, Sonora, Mexique. La tempête a exercé ses déprédations sur une distance d'environ mille miles.

Salina Cruz, état d'Oaxaca, où la fureur de la tempête a atteint son paroxysme, les pertes de vies seraient considérables, la moitié de la ville ayant été rasée par les vagues.

Les dommages matériels sont énormes à Guaymas, Sonora, où des pluies torrentielles accompagnées la rafale qui a balayé les rues pendant toute la journée. L'eau n'est plus qu'à quelques pieds de l'un des principaux hôtels de Guaymas.

Les communications sont interrompues partout et la situation exacte est encore inconnue.

Les habitants ont fui leurs maisons dans tous les endroits où des nouvelles du cataclysme sont parvenues. A Guaymas, où apparemment la tempête a perdu de sa force, trois rues ont été inondées et la rafale a causé des dégâts énormes.

La tempête a fait rage pendant 60 heures et bien que l'on ait appris qu'elle commença à diminuer samedi midi, il était impossible de communiquer avec la région dévastée aujourd'hui.

Le corps d'un patriote polonais est exhumé

L'AVIATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

La compagnie aérienne Franco-Canadienne possède à l'heure actuelle six avions

TRAVAUX

Diverses recherches aériennes effectuées à la demande du gouv. provincial

(Dépêche de la Presse Associée)

Nous apprenons que la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne, qui travaille, depuis deux ans, en collaboration avec les Services du Département des Terres et Forêts de la province, à d'importants travaux de Cartographie en Gaspésie, vient d'effectuer à la demande du gouvernement, diverses recherches aériennes.

Un assistant-arpenteur, Monsieur Bisson, s'étant perdu au centre même de la Gaspésie, la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne n'a pas hésité à envoyer à sa recherche, pendant plusieurs jours, un puissant avion de 420 H.P., piloté par le comte de Lesseps, directeur des Services Aériens, bien connu dans ce pays et accompagné de deux observateurs expérimentés, MM. Quételet et Chouffet.

Les recherches ont été vaines jusqu'ici, mais les avions de la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne travaillent à Gaspésie pour poursuivre leurs recherches, au cours des missions qu'ils effectuent pour le gouvernement provincial.

D'autre part, le gardien du phare de Cap au Chiens avait signalé le passage d'un avion que l'on pensait pouvoir être le "San Raphaël", parti d'Angleterre avec la princesse Lowenstein et deux aviateurs anglais. Sur la demande du gouvernement, la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne a aussitôt envoyé l'un de ses appareils S-36, 180 H.P., piloté par Monsieur Monville, accompagné de Monsieur Malémeche, observateur, pour explorer le St-Laurent, dans la région de la Rivière-du-Loup.

Ces deux aviateurs, qui travaillent depuis deux ans dans notre province, ont survolé longuement et minutieusement observe l'île au Lièvre, l'île Blanche et les régions environnantes, pendant toute la journée de dimanche malgré les très mauvais temps que nous avons eu, ce jour-là.

Cet avion vint atterrir sur la plage de la Rivière-du-Loup, où, pendant la nuit, la tempête et les vagues, qui balayaient la plage, endommagèrent les ailes de l'appareil.

Il convient, à ce sujet, de faire remarquer que la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne, qui possède déjà six avions de fabrication entièrement française, pilotés par des pilotes de choix, n'a pas eu, depuis deux ans qu'elle travaille en ce pays, le moindre accident ni même le moindre incident de vol, malgré sa constante activité.

C'est là une constatation réconfortante, quant à l'avenir de l'Aviation Commerciale ou Postale dans notre province et qui fait aussi honneur aux dispositions prises par le gouvernement de la province de Québec.

REGLEMENTATION DE L'AVIATION A LA FRONTIERE

Des officiers américains sont à Ottawa afin de discuter le libre passage

ACCORD A CONCLURE

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, Ont., 13. — Afin de faciliter les libres évolutions des avions entre le Canada et les Etats-Unis, une conférence est actuellement en voie entre le major C. M. Young, chef de la division aéronautique du département du Commerce des Etats-Unis et les officiers de la Force Royale aérienne du Canada, des douanes et autres ministères intéressés.

Le major Young s'est rendu à Ottawa hier dans un avion, accompagné de lieutenant A. P. Tappin, et il effectuera le trajet entre Washington et Ottawa dans l'espace de cinq heures.

Les autorités américaines sont anxieuses de s'assurer jusqu'à quel point les autorités canadiennes sont désireuses de coopérer sous le rapport des règlements douaniers, certificats de pilotes, enregistrement des avions et autres questions ayant trait à l'aviation internationale.

La mission n'a pas de caractère officiel et les parties intéressées ne tiennent pas à discuter la question.

L'on insiste sur le fait que l'aviation a pris une telle expansion entre les frontières canado-américaines qu'il est excessivement urgent qu'un accord quelconque soit conclu entre les deux pays. Le but de la conférence est d'aborder les questions de détail plutôt que de rédiger un accord.

Les maris autrichiens et la tyrannie féminine

LA PROVINCE A LA PORTEE DU TOURISTE

D'ici à deux ans, il sera facile d'aller n'importe où, dit l'hon. M. Perron

LA MOTORCADE

Les Américains reçoivent un chaleureux accueil dans Montréal

(Dépêche de la Presse Associée)

Nos routes de la province de Québec ne peuvent peut-être pas être comparées à certaines des Etats-Unis, mais elles ont néanmoins un avantage appréciable sur celles de la république voisine, c'est que les nôtres n'ont coûté que \$6,000 du mille, tandis que les autres ont coûté jusqu'à \$65,000 du mille. En plus, il n'y a pas un seul endroit dans cette province où le touriste ne peut aller maintenant, grâce au système de routes qui existe. Telles furent en résumé les principales remarques faites par l'honorable J. L. Perron, ministre de la Voirie, au cours d'un discours prononcé devant les membres de la Motorcade reçus hier, par la cité de Montréal à un lunch donné sur le Mont-Royal. Le ministre de la Voirie, qui parla en anglais, fit aussi valoir nos merveilleux endroits de chasse et de pêche, invitant nos voisins du sud à venir les visiter.

Le fait qu'un représentant du gouvernement provincial s'était joint à ceux de la cité et des grandes organisations locales de tourisme indique quel bon accueil l'on tenait à faire à ce groupe d'environ cent cinquante Américains venus d'un grand nombre d'Etats visiter la province de Québec à l'occasion de l'inauguration de la route des Appalaches.

Le lunch fut présidé par Son Honneur le maire Médéric Martin. Pour faciliter aux visiteurs l'accès à la montagne, les règlements avaient été suspendus, de sorte que les autos purent se rendre à proximité de l'endroit où eut lieu le lunch. Le repas, qui était succulent, fut servi par la maison Kerhulu et Odiau.

Son Honneur le maire Martin proposa la santé du roi, celle du président des Etats-Unis, puis il souhaita la bienvenue aux visiteurs.

La cité de Montréal, dit-il, dans le cours de ses remarques, est très fière de sa métropole du Canada, la ville de 1,130,000 âmes.

Le maire Martin, au cours de ses remarques, fit un éloge extraordinaire de l'honorable M. Perron, qu'il invita à parler aussitôt après.

L'HON. M. PERRON
Le ministre de la Voirie se dit très heureux de pouvoir se joindre au maire Martin pour accueillir les visiteurs américains à Montréal. Je ne vous répéterai pas, dit-il, la bienvenue que je vous ai souhaitée au nom de la province de Québec; d'ailleurs on vous recevra en termes encore plus éloquentes jeudi dans la ville de Québec, où vous entendrez Son Honneur le lieutenant-gouverneur et l'honorable premier ministre.

Personnellement, je puis vous dire que j'ai été très heureux l'an dernier d'apprendre par M. Marvel, président de l'Association de la route pittoresque des Appalaches, qu'un grand nombre de citoyens du sud des Etats-Unis avaient l'intention de venir nous visiter cet automne. Notre province est une région du nord; nous n'avons pas les beaux fruits et les jolis fleurs que vous avez dans le sud; nous avons une région froide. Mais si vous avez des choses que nous n'avons pas, nous avons en retour des choses que vous n'avez pas dans le sud, tels le climat frais et sain des montagnes et des paysages qui sont uniques au monde. Je suis certain que de plus, la province de Québec peut vous donner deux sports que vous aimez: la chasse et la pêche. Si vous voulez revenir nous voir, vous pourrez le constater, vous pourrez vous livrer à ces sports autant que vous le voudrez.

Je crois que la route des Appalaches, qui est construite d'une extrémité à l'autre, entre le sud des Etats-Unis et la province de Québec. Elle sera de la plus grande utilité. Je compte déjà dans les sud américains plusieurs amis pour lesquels j'ai la plus grande estime, et je suis convaincu que lorsque nous nous connaîtrons mieux, que nous nous visiterons davantage, ce sera à notre bénéfice et à votre. Je suis d'avis qu'en hiver les citoyens du nord devraient aller visiter le sud, et qu'en été ceux du sud devraient venir nous voir.

Je sais que vous venez de parcourir plusieurs centaines de miles. Par conséquent, vous avez dû remarquer la condition de vos routes, les vieilleries au monde. Les Etats-Unis ont, en effet, l'honneur d'avoir le meilleur réseau des routes dans le monde. Dans la province de Québec, bien que je ne sois pas prêt à dire que nous sommes pauvres, je dois admettre que malheureusement nous sommes loin d'avoir (A suivre à la page 5)

LA CONFERENCE DES CHARBONNAGES ECHOUA A CHICAGO

Les propriétaires de mines et mineurs ne peuvent s'entendre

LA RECOLTE DE L'OUEST PRESQUE TOUTE FAUCHEE

L'ÉPAVE DU OLD GLORY RAMENEE A ST-JEAN, T.-N.

UN RAZ DE MAREE SEME LA MORT ET LA DEVASTATION

L'AVIATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

LA PROVINCE A LA PORTEE DU TOURISTE

PANDY COMPTE ENCORE POUR L'ETABLISSEMENT FERRARO

Cette pouliche de quatre ans a remporté sa deuxième victoire consécutive en gagnant le handicap Burlington. — La bourse Bayside, réservée aux deux ans, a été gagnée par Ferry of Fate.

LE TURF A L'ETRANGER

Hamilton, Ont., 13. — Pandy, appartenant à l'établissement C. Ferraro, a remporté sa deuxième victoire consécutive de la réunion en gagnant le handicap Burlington, cet après-midi, au Hamilton Jockey Club. La course, réservée à la division de trois ans, réunissait six partants et Endor a fini deuxième, tandis que Sandhill a décroché la petite portion de la bourse. Pandy était favori et rapporta \$430 pour la mise habituelle.

La bourse "Bayside", ouverte à la division de deux ans, était un numéro secondaire à l'affiche et elle a été gagnée par le favori Ferry of Fate, de l'écurie Seagram. Springdale s'est classé deuxième, tandis que Anushka a fini troisième.

Résultats des courses de cet après-midi: Première course, 5-1-2 furlongs: 1er Zefine 106, Munden, 4.20, 2.65, 2.60; 2e Airflight 113, Abel, 3.90, 3.65; 3e Baidoye 107, H. Fisher, 3.75, Temps 1.09-4.5. Novice H. Gascon, Trompaine, The Detective, rutille, Erin Go Bragh, Honey Queen ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs: 1er Noon 104, C. Ralis, 10.35, 8.20, 4.40; 2e Donna Mona 96, Bourassa, 15.00; 3e Sola Mia 105, Flowers 7.10, Temps 1.13-3.2. The Cocoon, Quin Chin, Morehead, Foyle, Merry Jest, The Code, Gilmore, Old Tom ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille 70 verges: 1er Fleet Street 105, C. Brown, 20.05, 9.50, 5.05; 2e Natures Darling 100, O. Brown, 6.40, 3.65; 3e Gay Parisian 107, Abel, 3.45, Temps 1.49-1.5. Soteria, Teddy Loney, Catamaran, Bruce, Brevet ont aussi couru.

Quatrième course, 5-1-2 furlongs: 1er Ferry of Fate 102, Bourassa, 4.20, 2.55, 2.20; 2e Springald 103, J. Jones, 4.60, 2.95; 3e Anushka 105, F. Mann, 3.05, Temps 1.09-2.5. Mountain Ash, Guest, Philosophy, Julie H. Old Times, Wild Rose, Rayol Watch ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs: 1er Pandy 112, R. Fisher, 4.30, 3.00, 2.30; 2e Endor 109, H. Fisher, 5.50, 3.15; 3e Sandhill 106, Chalmers, 3.60, Temps 1.15-1.5. Bloomfield, Seths Hope, Hestman ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-8 mille: 1er Van Patrick 105, Chalmers, 14.85, 5.10, 2.95; 2e Drumbeat 108, R. Fisher, 4.00, 3.25; 3e Jingle 105, Leonard, 3.90, Temps 1.59-1.5. Sea Lady, Just, Fornovo, Fleur de Lis, Sargo Branch ont aussi couru.

Septième course, 1-1-6 mille: 1er Man 105, L. Woodstock, 8.10, 4.80, 3.25; 2e Spring 108, Abel, 5.00, 3.80; 3e Willie Maid 110, Tryon, 6.20, Temps 1.48-2.1. Atlantida, Dr. O'Mara, Solidity, Peter Whiffle ont aussi couru.

LES INSCRITS A HAMILTON: Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi: Première course, 5-1-2 furlongs: Hanna Beebe 101, Auto De Fi, Bikos, Young Kitty 113, Sunerest 117, Fokos 109, Sparus 109, Carp Diem 112, Dushka 117.

Deuxième course, 1-1-6 mille: Royal Pearl 100, Sligo Branch 109, Successeur 103, Lancaster 104, Teddy Loney 105, Piedmont 106, Gayly 109, Sporting Editor 110, Realization 107, Middle Temple 100, Mollie Myhill 104.

Troisième course, 5-1-2 furlongs: Rippling 94, Hollis Richard 103, Kinross 111, Head Lad 106, Baldoye 103, Lady In Blue 103, Merwick 107, Super Star 111, Westward Bound 101, Cela nese 100, Collar Ada Rose 100, Candelabra 107, Cedar Crest 111, Erin Go Bragh 108, Rockland 104, Plazer 111, Burstone 103.

Quatrième course, 6 furlongs: Bloomfield 98, Ella M, Beau McNeill 103, Holter 107, Danger Signal 106, Gad 110, Elaherty 113, Care Free 109, Downcast 112, Job 106, Merry Monarch 107, Great Rock 116.

Cinquième course, 1 mille 70 verges: 1er Master Sweep 107, Colored Gal 100, Arscald 108, Clearing 99, Jenny Dean 110, Gold Bells 107, Sphericy 98, Royal Highness 104, Apoka 102, Man 102.

Sixième course, 1-1-6 mille: 1er Old Tom 106, Delusive 106, Uppetta 100, Miss Carew 102, Roy Williams 106, Atom 109, First Edition 110, Little Fib 100, Sola Mia 103, War Grail 104, Impossible 105.

Septième course, 1-1-6 mille: 1er Dick Whittington 108, Francis J. 95, Amnera 98, Fatal Dart 96, Iraq 104, Theresa Joan 95, Signola 103.

A Chicago: Chicago, Ill., 13. — Résultats des courses de cet après-midi au Parc Fairmount: Première course, 5-1-2 furlongs: Shasta Rabbi, 115, Elston, 11.95, 5.20, 3.58; 2e Vachell, 110, Hardy, 4.82, 3.92; 3e Updele, 13, L. Lang, 9.18, Temps 1.07-2.5. Gideon, Fire Bug, White Foot, Lord Asagail, Maximus, Knave of Clubs, Keen line ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs: 1er Marjorie, Seth, 107, Philpot, 7.00, 4.36, 2.76; 2e Tromping Today, 102, Elston, 17.26, 6.86; 3e Azare, 105, Hardy, 2.98, Temps 1.13. Polaris, Day, Dream Life, Jessie Belle, Realtor, Seldson Seen, Shasta Grant, Stinton ont aussi couru.

Troisième course, 1-1-6 mille: 1er Peter Parley, 109, Gray, 6.24, 4.68, 3.60; 2e Head Cover, 109, Hardy, 4.34, 3.14; 3e Highland Chief, 112, Rot, 4.78, Temps 1.46. Sweet Grass, O'Ponce, Chief Tierney, Dusty Mary, Tripoli, Princess Darrell, Rambie, Mareng, Rankin ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs: 1er Aviator, 109, Peterson, 7.90, 3.10, 2.68; 2e Biloxi, 106, Hardy, 2.98, 2.59; 3e Martie Flynn, 112, Legere, 2.70, Temps 1.12-2.5. Tangram, Se-rajevo, Her Ladyship ont aussi couru.

Handelasp 105, Wamba 110, White Heel 108, Seminola 105, Tolerate, 108, Grey Face 103, S.eg Margon 103, Kanawha 114, Parting Ways 111, Sixième course, 5-1-2 furlongs: Blue Blood 111, Claret Cup 110, Bill Seth 113, Low Gear 115, Tum On, 115, Ninette 119.

Septième course, 1-1-8 mille: Blarney Stone 114, Belle of Winchester, 100, Golden Glen 114, Monterosa 105, The Rove 114, Galloping Shoes 114, Bobbie Shea 114, Ticker 114, Radio 114, Little Annie 106, Sea Cott, 109, Bear Grass 114, Mac O Boy 109.

A New-York: New-York, 13. — Résultats des courses de cet après-midi, au Parc Belmont: Première course, 6 furlongs: 1er Candy Flog 111, Evans, 7 à 1, 3 à 1, 7 à 5; 2e Powhatan 112, Maiben, 1 à 2, 1 à 5; 3e Juggler 111, McCoy, au pair, Temps 1.12-1.5. Birley M. C., Storm King, Muel, Gun Royal, Mober, Padral, Euclid, Briar Broom ont aussi couru.

Deuxième course, 1 mille: 1er High Star 110, Maiben, 1 à 1, 4 à 1, 8 à 5; 2e Tannie 112, Stevens, 3 à 5, 1 à 4; 3e Reminder 117, Workman, 4 à 2, Temps 1.39. Riprap, Miracle, Copiapo ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs: 1er Subeladd 119, Fator, 9 à 5, 3 à 5, 1 à 3; 2e Petee Wrack 112, McCoy, 6 à 1, 3 à 1; 3e Tusekoge 119, O'Donnell, 3 à 5, Temps 1.11-1.5. Polydor, Davon, Ene Scotch et Soda, Genie, Rosemarie, Stretcher, Wild Ale, Hill-dreth, Bar None ont aussi couru.

Quatrième course, 1-1-4 mille: 1er Whiskery, 115, Workman, 11-5, 1-2, 1-5; 2e Display, 114, Maiben, 6-5, 1-3; 3e Peanut, 124, Thurber, Temps, 2:04. Dolan, Festival ont aussi couru.

Cinquième course, 5-1-2 furlongs: 1er O'Turk, 113, Hastie, 12-1, 5-1, 5-5; 2e Black Gal, 103, Fowell, 3-1, 8-5, 2; 3e Lovelock 115, McAluffey, 8-5, Temps 1:07. Golden Slumber, Lily Sue, Camplight, Omrah, Galahad, Niki, Hillock, Charm, Redford Dream, Clairdine, The Cossack, Bedford Saint, Paragraph ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-6 mille: 1er Bruns, 114, Fields, 2-1, 1-1, 2-5; 2e Dubric, 112, A. Collins, 6-1, 1-1; 3e Rosette H, 120, Pascucci, 5-2, Temps 1:45. Diva, Roland, Cross Word, Faddy, Korean, Wishing Stone, Just Foks, Puget Sound, Belphe-zonia ont aussi couru.

LES INSCRITS A NEW-YORK: Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi: Première course, The Queen's Was-sant 119, Redwood 108, Golden Volt 111, Captain Martin 111, Priceman 114, Morbelle 108, King Jimmy 116, Mxiva 108, Red Spider 107, Grange 104, Irish Marine 121, Brushaway 121, Inspector C. 111, Bright Steel 111, Boyard 106, Wild Aster 107.

Deuxième course, The Bowling Brook Steeplechase, Handicap, 3 ans et plus, 2 miles. Maudie, Bawn 130, Byron 135, Madrigal H 138, Brantome 150, Lighthouse 134.

Troisième course, The Tomboy Handicap, \$2,500, 2 ans, 5-1-2 furlongs. Anita Peabody 126, Cat's Play 107, Antidote 108, NNixie 105, Green Flower 103, Cassandra 107, NNitouch 107, Postage 103, Switz-kid 107, Spyglass 110, Bateau 109, All Callao 104, One Hour 121, Sailor Maid 102.

Quatrième course, The Oyster Bay Handicap tous les âges, 6 furlongs. Prince of Wales 126, Celdion 122, Bonnie Khayyam 93, Turf Idol 116, Son of John 101, Crystal Domino 98, One Hour 90, Ryrd 106, Charade 98, Cheeps 118, Haste 110, Ramoneur 104, Little Chief 105.

Cinquième course, 2 ans, 5-1-2 furlongs. Widener course. Le nom de Brown H 111, ETAO IETAO AAAA Fairy 114, Cassandra 114, Rurik 117, Sun Fire 117, Tara's Hall 117, Bewulf 117, John Cavanaugh 117, Caesarien 117, Saratoga 117, Light Air 114, False Modesty 114, Terra Nova 117, Sour Mash 117, Jim Bean 117, 114, Beechblow 114, War Whoop 117, Sirda 117, Purple Light 117, Slots Grey 117.

Sixième course, Elkwood, conditions, 3 ans, 1 mille. — Dummpty 104, Laddie 114, Germond 118, Recreation 119, Wee Burn 110, Architect 114, Padu H 114, Court Day 115.

LES INSCRITS A COLLINSVILLE: Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi au Parc Fairmount: Première course, 5-1-2 furlongs: Shasta Rabbi, 115, Elston, 11.95, 5.20, 3.58; 2e Vachell, 110, Hardy, 4.82, 3.92; 3e Updele, 13, L. Lang, 9.18, Temps 1.07-2.5. Gideon, Fire Bug, White Foot, Lord Asagail, Maximus, Knave of Clubs, Keen line ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs: 1er Marjorie, Seth, 107, Philpot, 7.00, 4.36, 2.76; 2e Tromping Today, 102, Elston, 17.26, 6.86; 3e Azare, 105, Hardy, 2.98, Temps 1.13. Polaris, Day, Dream Life, Jessie Belle, Realtor, Seldson Seen, Shasta Grant, Stinton ont aussi couru.

Troisième course, 1-1-6 mille: 1er Peter Parley, 109, Gray, 6.24, 4.68, 3.60; 2e Head Cover, 109, Hardy, 4.34, 3.14; 3e Highland Chief, 112, Rot, 4.78, Temps 1.46. Sweet Grass, O'Ponce, Chief Tierney, Dusty Mary, Tripoli, Princess Darrell, Rambie, Mareng, Rankin ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs: 1er Aviator, 109, Peterson, 7.90, 3.10, 2.68; 2e Biloxi, 106, Hardy, 2.98, 2.59; 3e Martie Flynn, 112, Legere, 2.70, Temps 1.12-2.5. Tangram, Se-rajevo, Her Ladyship ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille 70 verges: 1er Broad Axe, 106, Hardy, 4.84, 3.10, 2.42; 2e Meknes, 106, Rausser, 12.60, 6.86; 3e Edward Gray, 106, Whitaker, 4.68, Temps 1.43. Dark Phantom, Orman, Fresco, Cherokee Lee ont aussi couru.

Sixième course, 6 furlongs: 1er Rondelle, 106, Peterson, 22.26, 10.88, 5.20; 2e Teak, 101, Rot, 5.72, 4.56; 3e Red Leather, 100, Philpot, 5.18, Temps 1.12. Poland, Max Brick, Tyr-rol, Broomoney, Sergeant Seth ont aussi couru.

Septième course, 1-1-6 mille: 1er Dr Larrabee, 109, Hardy, 5.40, 2.68, 2.44; 2e Billy Raugh, 111, Peterson, 2.94, 2.58; 3e Bolton 113, Baker, 2.76, Temps 1.46-3.5. Henry Sommers, Guerdon ont aussi couru.

LES INSCRITS A COLLINSVILLE: Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi: Première course, 5-1-2 furlongs: Driames 104, Game Chance 112, Dollas D, 109, Albert Bionton 112, Wager 113, Purple Flag 104, Drastic Mus 109, Rosemary Laycock 109, Poison Oak 112, Cherry Picker 112, Baby Face 109, Col Trick 118.

Deuxième course, 6 furlongs: Little Doris 100, Rock Bottom 107, Firth of Forth 104, Captain Rox 107, Tease 104, Huesen Graham 107, Dextrose 104, Jolly Boy 115, Unfur-led 104, Supporter 115, Uncle Bert, 107, Quann 107, Countess Card 107, Briar Hill 107, Queen Bess 107, Beulah Cochran 104, Murky 107, Resolute 108.

Troisième course, 1 mille: Links 112, Shasta Bally 104, St. Augustin 109, Paul Weidell H, 109, Dr. F. H. Babney 104, Harry B, 109, Fehrah 106, Phil McCann 115, Little A-cher 109, Bright Idea 106, Botch 101, Black Beer 104.

BASS EST PRAATIQUEMENT LE CHAMPION POIS PLUME

S'il pouvait éliminer Tony Canzoneri, personne ne pourrait lui contester le titre de champion du monde. — Vilaines rumeurs au sujet de la rencontre de Chicago. — Aurons-nous de la boxe la semaine prochaine ?

(Par Louis-A. Lavie) La commission de Philadelphie reconnaît Bass comme champion du monde. Il n'y a pas longtemps la commission de New-York avait décidé de donner la couronne à Chapman et comme il a perdu la décision à Bass, New-York devra le reconnaître comme son successeur. New-York avait aussi ordonné à Chapman de renoncer Tony Canzoneri et il est probable qu'elle exigera que le boxeur de Philadelphie fasse face à l'Italien avant de le reconnaître définitivement comme champion. Comme on le voit, la situation est maintenant plus claire et si Bass peut vaincre Canzoneri dans un avenir rapproché personne ne lui contestera la couronne.

Le championnat, qui est maintenant presque à la portée de Bass, doit faire songer notre vieil ami Leo Paradis, que les amateurs connaissent sous le nom de Leo Roy. Il y a à peine un an, Roy a rencontré Bass et il est venu bien près de décrocher la décision. Dans amis qui ont assisté au combat nous ont déclaré que si l'assaut avait eu lieu ailleurs qu'à Philadelphie, Roy aurait été déclaré vainqueur. En un mot, Roy a un prétendu plus que Bass, mais il n'a pas battu chez lui. Heureusement, sa victoire contre Roy, Chapman n'est pas discutée, si l'on s'en rapporte aux dépêches.

Si Roy est encore l'homme qu'il a été, il est certain que Raoul Godbout ne perdra pas de temps à s'adresser à qui de droit pour tâcher d'obtenir un combat de championnat avec le nouveau détenteur du titre. Dans notre humble opinion, Roy n'a plus rien à gagner en se battant avec Georges Chabot et chaut, s'il sort victorieux, il devrait aller bagarrer et s'en aller aux Etats-Unis pour faire les démarches nécessaires pour obtenir une rencontre avec le boxeur de Philadelphie. Il n'a qu'à renouveler son permis à New-York et Philadelphie, puis faire le dépôt ordinaire qui doit accompagner tout défi pour le championnat du monde.

Bass est encore jeune. Il n'a que vingt-trois ans et il y a quatre ans que nous le voyons de la partie. Son record est des plus enviables. Contre des hommes de la catégorie poids moyens, il n'a jamais été mis hors de combat. Joe Glick, un poids léger junior, est le seul qui soit parvenu à le knockouter, mais plus tard la décision a été renversée par la commission de Philadelphie, qui ordonna un autre combat. Et dans le détail Bass a obtenu le verdict.

C'est en 1923 que nous trouvons dans notre documentation le nom de Bass pour la première fois et à date nous lui comptons un total de 70 combats, avec le sommaire suivant: Gagné par knockout . . . 28 Cagés . . . 23 Parties nulles . . . 2 Combats sans décision . . . 12 Perdus par décision . . . 3 Mis hors de combat . . . 1 Total . . . 70

Cette année Bass a déjà pris part à onze combats avec le résumé suivant: 1er janvier. — Gagné sur un foul en 10 rondes, contre Red Chapman, à New-York. 20 mars. — Obtenu la décision sur Joe Glick dans un combat de 10 rondes, à Philadelphie.

11 avril. — Mis hors lde combat en 3 rondes par Joe Glick, à Philadelphie. La décision fut subsequment renversée par la Commission de l'Etat de Pensylvanie et les boxeurs reçurent instruction de reprendre le combat.

2 mai. — Obtenu la décision sur Chick Suggs dans un combat de 10 rondes, à Philadelphie. 15 juin. — Obtenu la décision sur Dominick Petrone dans un combat de 10 rondes à New-York. 27 juin. — Obtenu la décision sur Joe Glick dans un combat de 10 rondes, à Philadelphie.

4 juillet. — Knockout Mickey Doyle en 6 rondes, à Wilkes Barre, 3 août. — Knockout Tommy Crowley en 2 rondes, à Philadelphie. 10 août. — Obtenu la décision sur Johnny Farr dans un combat de 10 rondes, à Cleveland. 16 août. — Knockout Joey Williams en 8 rondes, à Philadelphie. 13 septembre. — Obtenu la décision sur Red Chapman dans un combat de 10 rondes, à Philadelphie.

QUI ARBITRERA? La rencontre Dempsey-Tunney aura lieu dans une semaine à Chicago et à l'heure qu'il est personne ne connaît l'arbitre. Il s'agit pourtant d'une question très grave mais d'importance de l'Etat de Chicago ne veut rien dire. Il est probable que l'arbitre ne sera connu que le soir du combat.

S'il faut s'en rapporter aux journaux de Chicago, toutes sortes de rumeurs circulent à ce sujet. Ainsi certains disent qu'il a été question que des juges devaient favoriser Dempsey si le combat allait jusque-là limite.

Après les règlements de la Commission de l'Etat de Illinois, seul l'arbitre était dans le passé appelé roi et maître. Mais après le scandale qui a accompagné la rencontre Flowers-Walker, pour le championnat du monde de la catégorie poids-moyens au mois de décembre dernier, la Commission a amendé ses règlements et maintenant un verdict se rend par l'arbitre et deux juges.

Il est intéressant de lire les journaux américains au sujet de cette fameuse question de l'arbitre. Ainsi la semaine dernière un confrère annonçait que Tex Rickard serait lui-même le troisième homme dans l'arène. Un autre voulait que la tâche soit décernée à Eddie Purdy, qui a longtemps été de la Commission venant que l'arbitre soit un citoyen de l'Etat de Illinois de sorte que dans ces circonstances, Purdy est automatiquement mis de côté.

LES COURSES A SAINTE-MARTINE Il y aura des grandes courses au trot et à la balle le 25 septembre. Il aura trois classes, au programme, avec des bourses de \$200.00 chacune. Voici le programme: Classe nommée, bourse \$200.00; Classe 2-2-4, bourse, \$200.00; Classe de 2 miles 2 dans 3, bourse \$200.00.

Conditions: — Aucune entrée ne sera chargée. Les bourses seront divisées comme suit, \$10, 20, \$25, \$35, \$45, \$55. Pour information, s'adresser à M. Jaul Jeanneau, Ste-Martine, Tél 20.

JOLLY ROGER SERA LE CHOI DE LA CLASSIQUE A OBSTACLES

On considère que Fairmount, appartenant à J. E. Widener, sera le plus dangereux adversaire du sauteur de l'écurie Greentree, dans le Grand National Steeplechase, samedi au parc Belmont.

New-York, 13. — La Grand National Steeplechase, la plus riche classique du turf à obstacle en Amérique, sera disputée samedi prochain au Parc Belmont et à l'heure qu'il est tout indique que Jolly Roger, appartenant à l'écurie Greentree, et Fairmount, de l'établissement Widener seront premier et deuxième choix. Le record merveilleux de ces chevaux, ainsi que leurs efforts récents, indiquent qu'ils auront la préférence sur les chevaux d'Europe, comme sur Lauffjunge, qui représentera l'Allemagne; The Ace, The Sirdar II, Job et Marsin, de France, ainsi que Blacona, d'Angleterre qui ont été envoyés ici pour prendre part à la grande classique américaine.

Les étrangers, dans leurs essais à date, ont prouvé qu'ils n'étaient pas familiers aux obstacles de Belmont Park et Saratoga. Ils sont habitués à franchir des obstacles plus élevés. Tout porte à croire que les chevaux américains obtiendront un gros avantage sur le plat, grâce à leur rapidité. D'un autre côté, le parcours de trois milles est le seul en faveur des visiteurs, car en Europe toutes les courses à obstacles sont de trois milles et plus.

Jolly Roger a gagné facilement avec une pesanteur de 120 livres, samedi dernier, au Parc Belmont. Cette victoire était sa onzième et il a décroché un montant de \$44,000 en bourse. Dans la classique pour ses victoires, car il devra payer pour ses victoires, comme pesanteur de son âge, et la pesanteur supplémentaire à cause des argents qu'il a gagnés.

En 1927, Jolly Roger n'a été défait que seule fois sur cinq apparitions, Freddie Rock l'a battu à Pimlico le 7 mai, dans le "Green Valley Springs Steeplechase". Depuis Jolly Roger a gagné le "Memorial Appleton", le "Corinthian", le "Cherry Mallotte", le "Bayside" et le "Brooks". Par deux fois il a gagné avec une pesanteur de 170 lbs.

LA PREMIERE AU TERREBONNE: Terrebonne, la première balle a été lancée par M. Nap. Turcot qui a bien voulu remplacer l'échevin Monette parti pour un voyage à la chasse. M. l'échevin Monette avait un don de cinq dollars au joueur le plus vite de la série. Le Montreal Dairy, L'heureux gagnant est M. T. Leblanc, le joueur de la droite au champ qui a commencé le bal à la sixième inning alors que Cassidy était 2 à 0 en leur faveur. Leblanc vient au bâton et frappe pour le Circuit avec son ami M. Brisebois, le receveur, et sur le deuxième coup de batte, il a frappé un autre circuit alors qu'il avait deux coureurs sur les buts. Les autres joueurs et Thomas le lanceur est toujours l'homme qui conduit son équipe à la victoire.

Le gérant Bois remercie tous les joueurs du Cassidy pour leur bonne tenue aussi des remerciements aux arbitres et aux spectateurs. Score par manche: 001610019 Montreal Dairy . . . 000014239

LA BALLE MOLLE: Le club de balle molle Brabant a remporté deux victoires, battant le Davidson par 3 à 1, et le Mongeau Robert par 8 à 2. Le Brabant se croit de voyage à faire face à tout bon club amateur de la province: Brier, Low-ney's, Longueuil et Williams préférés. Informations: A. Danlo, 604 Notre-Dame ouest, Tél. Main 4025, entre 7 et 9 p.m.

LE LETTLETON A GUYBOURG: Le club de baseball Lettleton, appartenant à M. Waidele, de Syracuse, jouera samedi et dimanche à Guybourg. Les visiteurs sont connus dans les Etats-Unis sous le nom de Millionnaires de Syracuse. Ce sont des étoiles du losange et il est certain qu'ils donneront deux brillantes exhibitions. Les parties commenceront à 3 heures.

LE CLUB SAINT-J-BERCHMANS: Le St-Jean Berchmans après ses glorieuses victoires sur le Papineau et le Mansfield pour la course de championnat de la province de Québec, dont les parties se jouent au Shamrock à tous les samedis, a fait la formidable équipe du grand Desautels par le score de 2 à 1, dans une partie de toute beauté. Les joueurs du Notre-Dame, quoique jouant en champions ne parent faire plus qu'un point sur le jeu magnifique des porte-couleurs du St-Jean Berchmans. Bill Watson, jeune joueur d'avenir, a fait un catch sensationnel dans la neuvième, qui lui a valu de chaleureux applaudissements des 3,000 personnes présentes.

Dimanche prochain, le St-Jean Berchmans jouera sa première partie pour le championnat du Nord et pour un enjeu de \$100 avec le Parc Champlain, dont la réputation n'est plus à faire. Le St-Jean Berchmans espère faire plaisir à ses nombreux partisans en ajoutant d'autres lauriers. Pour informations: J. Lépine, 6128 rue Chabot, Calumet 6056-F.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montreal. — COUR SUPÉRIEURE — No F-2318-ALEXANDRE M. BILSKY, de la cité de Westmount dans le District de Montreal, courtier, Demander: vs C. O. CAMERON, présentement des Etats et district de Montreal. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le procès. T. DEPATIE, Député-Protonotaire. Montreal, 2 septembre, 1927. 137-2

Belair 6007 — Belair 1300. — DOCTEUR H. FESSIEN. — Maladies Vénéreuses, Eczéma, etc. Efficacité Physiothérapie. — Première consultation gratuite. — Médecin spécialiste des hôpitaux Militaires durant la Grande Guerre. — 4152 SAINT-DENIS, st. Hachet.

LA OISEAU DU PARADIS de l'écran! BILLIE DOVE DANS "THE STOLEN BRIDE" avec LLOYD HUGHES

PRINCESS MAT. 2.15 p.m. La grande actrice française MADAME GABRIELLE DORZIAT avec Georges Mauloy et sa troupe dans "COMÉDIENNE"

SOIREES: 8h à 9h30 MATINEES: 2h à 3h30 CE SOIR "Les Femmes Savantes"

LA OISEAU DU PARADIS de l'écran! BILLIE DOVE DANS "THE STOLEN BRIDE" avec LLOYD HUGHES

SUR LA SCENE — A PARTIR DE LUNDI La Revue des Modes d'Automne de John Murphy Co. Deux fois par jour 3 et 9 p.m.

LA OISEAU DU PARADIS de l'écran! BILLIE DOVE DANS "THE STOLEN BRIDE" avec LLOYD HUGHES

Le Canada

MONTREAL, mercredi 14 septembre 1927.

La "Patrie" est insatiable...

La PATRIE a finalement admis que nos affaires n'allaient pas si mal qu'elle le disait ces jours derniers.

Nous comprenons très aisément que la PATRIE, depuis qu'elle est devenue la pâte à pétrir des torques, ne puisse reconnaître que le Canada se porte bien sans diriger contre le gouvernement libéral quelques reproches.

Tout d'abord, pour le confrère, si les affaires vont bien au Canada, ce n'est pas dû au gouvernement fédéral. Elle dit tout bonnement, après avoir parlé de l'augmentation de nos revenus: "En tout cas, le gouvernement a la bonne fortune de voir le revenu monter sans qu'il ait à s'en préoccuper."

C'est entendu: ici, en Canada, les affaires vont toutes seules. Le gouvernement n'a pas à s'en préoccuper. Nous n'avons un gouvernement que pour faire comme les autres, mais il n'a rien à voir dans les conditions économiques du pays.

Et quand notre confrère parle de légère détente, elle feint de reconnaître qu'elle n'ont pas peu contribué au développement de notre commerce qui augmente nos revenus.

La PATRIE ne pouvait vraiment admettre que les conditions soient de plus en plus satisfaisantes sans reprocher au gouvernement de ne faire mieux. Elle lui reproche, en effet, de ne pas avoir réduit la dette de \$100,000,000, au lieu de \$63,000,000.

Elle reproche au gouvernement King de ne pas être assez économe et que c'est là la cause par laquelle la dette n'a pas été réduite de 100 millions. Voudrait-elle que le gouvernement pratiquât une économie rigide aussi peu désirable qu'une dépense exagérée.

Elle reproche au gouvernement King de ne pas être assez économe et que c'est là la cause par laquelle la dette n'a pas été réduite de 100 millions. Voudrait-elle que le gouvernement pratiquât une économie rigide aussi peu désirable qu'une dépense exagérée.

On ne peut contenter tout le monde et son père, dit un proverbe. Mais la PATRIE est encore plus insatiable que cela... quand ce sont les libéraux qui administrent.

De fiasco en fiasco

A quoi sert d'aller à la convention conservatrice? se demande M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale. Cette simple question fait déjà une étrange lumière sur la situation du parti de M. Sauvé dans la province de Québec; elle est, par elle-même, un aveu remarquable.

A quoi sert même la tenue d'une convention conservatrice comme celle que l'on organise en ce moment? N'est-il pas apparent que la lutte qui se livre et qui devait avoir pour effet de rallier toutes les forces tory, tend à se concentrer au sein de leur parti, entre les trop nombreux chefs qui aspirent à la suprématie?

Pour que M. Sauvé, lui qui devrait être le premier à relever l'enthousiasme des siens, sonne la note de découragement, il faut que la situation du parti tory soit beaucoup plus grave qu'on ne l'imagine. Il n'y a pas, dans la province de Québec, à l'heure actuelle, deux délégués qui s'entendent. Les tiraillements sont si prononcés qu'il est même impossible de tenir une réunion de délégués de cette province avant leur départ pour la convention. Il n'y a pas d'unité, dit M. Sauvé, et les difficultés ont pris une telle tournure que certains conservateurs ne peuvent se voir. D'autres se tiendront à l'écart de la convention si quelques-uns de leurs AMIS sont présents.

Nous ignorons si M. Sauvé avait un but en faisant de telles déclarations, mais ces paroles dans la bouche d'un chef de parti jetteront un froid parmi les protagonistes de la cause tory.

L'impasse dans laquelle se débat le parti conservateur dans la province de Québec est connue de tout le monde. Sa faiblesse fut de nouveau visible aux dernières élections provinciales. Mais le mécontentement de M. Sauvé indique que la crise est beaucoup plus grave, qu'elle ne se restreint plus à notre province, mais à d'autres parties du pays. Il est permis de douter, en effet, qu'un chef de parti, parce qu'il ne trouve pas assez d'unité dans sa propre province, aille, par ses déclarations ou ses révélations, mettre en jeu le sort d'assises politiques qui concernent tout un pays.

Des tiraillements plus grands existent. Une première preuve nous en est fournie par M. Guthrie, par M. Bennett et des chefs conservateurs de l'Ontario. Pour arriver à ses fins, c'est-à-dire, conserver la chéfferie,

M. Guthrie a cru bon de séparer sa cause de celle de l'Est du pays; il voulait, — et c'était visible —, se rallier l'Ouest. Il faisait, cependant, un pas de clerc, et, profitant de cette expérience, l'honorable M. Bennett tenta, à son tour, un rapprochement avec la province de Québec. L'article du STANDARD, samedi dernier, en était la conséquence. Nous avons vu, d'autre part, les chefs conservateurs d'Ontario, tourner le dos non pas à l'Est du Canada, mais à la province de Québec seulement.

Nous n'avons là, toutefois, qu'un aperçu de la situation. D'autres intrigues se trament encore parmi les torques des autres provinces. C'est ainsi que se prépare la convention tory. Pour une fois, nous demandons avec M. Sauvé: A quoi sert la convention conservatrice? On nous laissait entrevoir un parti plus fort que jamais; nous constatons qu'il n'y a pas une seule grande idée à la base de cette réunion et que la division règne comme jamais auparavant. Et, fait moins encourageant encore: il ne reste plus que trois semaines avant la convention.

Trois semaines pour raccorder tous les violons, pour faire accepter aux récalcitrants un programme qu'ils ne veulent pas reconnaître et pour assujettir à un seul chef tous ceux qui veulent dominer! C'est, en réalité, bien peu de temps pour accomplir un travail de persuasion dont le résultat ne peut se faire sentir qu'avec le temps. Après avoir échoué à la direction du pays, les torques subiront-ils donc un échec dans leurs propres rangs?

Le Canada à Genève

Le Canada fera-t-il partie du conseil de la Société des nations? Il est tout probable que sa candidature recueillera le nombre suffisant de votes pour assurer son élection. C'est un honneur recherché par plusieurs nations et nous devons être orgueilleux de la popularité de notre pays qui grandit chaque jour parmi les nations de la terre.

L'hon. sénateur Raoul Dandurand, qui nous a représentés plusieurs fois à l'Assemblée générale annuelle, qui a tenu la présidence de la S.D.N., durant une année, qui nous représente encore cette année, accompli à Genève un travail dont l'importance ne doit échapper à personne.

Fort de ses connaissances politiques internationales, de son éloquence latine qui lui a déjà valu de vifs éloges, d'un jugement sain et sûr, le sénateur Dandurand livre actuellement une lutte dont le Canada ne peut que retirer les plus grands avantages à tous les points de vue. Le gouvernement King ne pouvait vraiment choisir homme plus autorisé, plus compétent et plus respecté que lui pour le représenter à ces augustes assises internationales.

Grâce à la part prise par le sénateur Dandurand aux débats de la S.D.N., le Canada peut aujourd'hui réclamer une place prépondérante dans cette assemblée. Depuis quelques années, notre pays a pris une importance politique qui le signale aux autres peuples. Le sénateur Dandurand aura été l'un des meilleurs artisans de cette faveur nouvelle dont jouit notre pays.

Avant 1921, — et c'est sans parti-pris que nous l'affirmons, — notre dominion ne jouait pas à Genève le rôle de premier plan qu'il occupe de plus en plus. Cela tenait évidemment à ce que nous n'étions pas représentés par des hommes tout désignés pour aller participer aux débats de Genève. Nos représentants anglais avaient, sans conteste, leur valeur personnelle, mais ils leur était impossible de s'imposer à l'attention générale parce qu'ils ne pouvaient s'adresser aux délégués dans la langue diplomatique, c'est-à-dire la langue française.

Le premier ministre King a compris que si le Canada devait retirer quelques avantages de sa représentation à Genève, il fallait de toute nécessité y envoyer des hommes politiquement forts et pouvant s'exprimer aux délégués dans la langue commune: le français. Dès 1922, M. King se faisait un devoir d'y envoyer un représentant de langue française à côté du délégué de langue anglaise. C'était juste, sans doute, et ça nous a été incontestablement précieux.

Le sénateur Dandurand a conquis pour le Canada un rang élevé parmi les nations. Nous nous devons de nous affirmer, car notre pays peut s'offrir comme modèle aux vieilles nations d'Europe pour la paix, la bonne entente et le progrès économique. Nous avons pour cela tous les éléments nécessaires. Les conservateurs francophones ne voulaient pas s'en servir et nous sommes demeurés dans l'ombre. M. King comprit le bon sens et aujourd'hui nous retirons les précieux fruits de sa sagesse à laquelle sont venus se greffer si heureusement les talents et la personnalité imposante du sénateur Raoul Dandurand.

La caravane de Georgie

Montréal recevait, hier, quelque deux cents touristes venus du sud des Etats-Unis. Ils font partie de la fameuse motorcade organisée par l'Appalachian Scenic Highway Association et l'Atlanta Journal, d'Atlanta, Georgie.

Cette caravane a fait le voyage dans des conditions fort satisfaisantes. Partie du sud des Etats-Unis, elle nous est arrivée sans incident, ayant parcouru une distance considérable, marquant ainsi l'inauguration d'une route pouvant relier la province de Québec au sud américain. Les bonnes routes auront donc contribué à ce rapprochement heureux.

Montréal est heureuse de recevoir ces touristes venus de si loin. Aussi, leur a-t-elle ménagé un accueil qui leur est allé droit au coeur. Plusieurs des participants de la motorcade n'ont pas caché leur gratitude à notre ville et à la province de Québec pour la réception qui leur a été faite.

Dans notre province, ces touristes américains pourront voyager à leur guise dans leurs autos. Le but de leur voyage est Québec et Sainte-Anne-de-Beaupré: ils pourront s'y rendre facilement, sur une route magnifique et dans une condition parfaite, traversant un paysage pittoresque qui commence déjà à s'enrichir des tantes velou-

tées de l'automne. Notre province obtient de ce chef une publicité inappréciable dont nous retirerons plus tard de plus grands avantages. Nous sommes, de plus, heureux de ce rapprochement entre nos deux peuples. Il ne peut qu'en résulter des bienfaits pour la bonne entente et la paix canado-américaine dont on célébrerait, il y a quelques années, le centenaire.

Que nos visiteurs goûtent ici les joies et les félicités d'un voyage si bien organisé. Ils trouveront, chez nous, cette généreuse hospitalité proverbiale de la province de Québec et ils verront aussi que notre métropole et notre province offrent aux touristes tout ce qu'ils peuvent raisonnablement demander.

La caravane de Georgie ne demeurera pas longtemps parmi nous, mais nous émettons le voeu que, durant le peu de temps qu'elle y sera, elle ne rencontre partout, dans la province, que l'accueil le plus sympathique et le plus naturellement cordial.

Billet du matin

Des décisions

Souvent, dans la vie, nous sommes appelés à prendre des décisions, c'est-à-dire à déterminer notre ligne de conduite dans telle ou telle affaire. Il est des décisions de peu d'importance, alors que d'autres ont une importance capitale, comme le choix d'une carrière ou d'une femme.

Tout problème qui se présente à nous doit être réglé ou résolu avant que de prendre une décision. (Aujourd'hui, on dit "solutionner", verbe anglais qui ne veut pas résoudre). Une fois la question résolue, vous prenez une décision. C'est du choix bon ou mauvais d'une décision que dépend notre succès ou notre réussite et ce qu'on nomme "la chance" chez certains n'est souvent que le talent ou l'intuition de prendre des décisions rapides et surtout avantageuses.

Une amie, la petite Amilda, m'honore de ses confidences et me dit l'autre jour: "Je ne sais pas si je devrais me marier!"

—Avez-vous un prétendant?

—Oui, c'est un gentil garçon, qui prétend beaucoup m'aimer. De mon côté, j'ai un faible pour lui, mais il ne gagne pas grand-chose et je ne sais pas si nous pourrions arriver."

(Arriver, en ce sens, signifie rejoindre les deux bouts et ne pas trop tirer le diable par la queue).

—Ma petite, si vous l'aimez et que vous croyez qu'il vous aime, mariez-vous au plus vite."

—Oui, mais...

Et cette tendance à ne pas prendre une décision me fit réfléchir. Je dis à Amilda: "Plus vous hésitez, moins vous vous décidez. Même si le mariage est une loterie, comme d'aucuns le disent, vous vaut prendre un billet et le regretter plus tard, que de rester inactive, si l'on peut dire."

—Alors, je crois que vous devez prendre un billet, me dit Amilda en souriant. Si je le regrette, je me plaindrai à vous."

C'est pourquoi je dédie à la gentille Amilda ce sonnet que Ronsard écrivit jadis pour Hélène:

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle Assis auprès du feu, devidant ses fils, et filant, Diriez, chantant mes vers en vous émerveillant, Ronsard me célébrait du temps que j'étois belle."

Deux, vous n'aurez servante ayant telle nouvelle, Lors, vous le labeur à demy sommeillant, Qui au bruit de Ronsard ne s'aïlle réveillant, Bessissant votre nom de louange immortelle.

Je seray sous la terre, et fantôme sans os Par les ombres muettes, je prendray mon repos; Vous serez au foyer une vieille accourue Regrettant mon amour et votre fier dessein. Vivez, si vous croyez, n'attendez à demain; Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

des Hameaux.

EN PASSANT

Les aviateurs

On est toujours sans nouvelle des aviateurs qui ont entrepris les grandes traversées dangereuses et qui paraissent décidément avoir péri. Le monde entier déplore ces malheurs dus à l'audace et qui sont la cause de jeunes aviateurs de talent et de courage sont maintenant perdus pour la science de l'aviation plus pratique.

Précieuse capture

Les douaniers américains ont récemment saisi un cargo transportant pour 2 millions de dollars de spiritueux. On dit maintenant qu'un raid est préparé dans le but de reconquérir cette précieuse cargaison.

Ce n'est là qu'un des milliers d'épisodes tragico-comiques de la guerre engendrée par la prohibition entre les forces humides et la police sèche...

Québec en exemple

L'hon. sénateur Dandurand à Genève, a cité la province de Québec comme exemple de bonne entente entre les races.

De fait, si toutes les races de la terre s'entendaient aussi bien que les races anglaise et française qui habitent notre province, la Société des Nations ne serait peut-être pas nécessaire.

Responsabilité des chauffeurs

L'hon. juge Philippe Demers, siégeant en Cour Supérieure, vient de trancher la responsabilité dans les accidents d'automobiles en condamnant aux dommages les chauffeurs de deux autos venus en collision, blessant six personnes. On apprendra ainsi, qu'il est nécessaire d'aller avec prudence aux intersections et partout où il se présente du danger. Très souvent, il est difficile d'établir qui est le plus responsable des deux chauffeurs. C'est pourquoi, les condamner tous les deux aura sûrement un heureux effet.

Voyage instructif

Le Prince de Galles a décidé, à son retour en Angleterre, d'introduire, sur sa ferme du Nottinghamshire, les méthodes canadiennes en pratique sur son ranch E.P. en Alberta. Ainsi le Prince est satisfait de la façon dont son ranch est administré et des résultats obtenus. Puisse nos méthodes obtenir d'aussi bons résultats en Angleterre qu'ici.

LES IDEES ET LES FAITS

Wolfe et Montcalm

Tous deux sont également vénérés par la population canadienne, dit le GLOBE, de Toronto:

Unique peut-être dans toute l'histoire du monde est la vénération de tous les Canadiens pour Wolfe et Montcalm, vainqueur et vaincu, tous deux ayant succombé dans la mémorable bataille qui devait décider des destinées du Canada. Ils tiennent tous deux une place prépondérante dans la galerie des héros canadiens et il n'est pas un écolier qui ne puisse dire leur histoire à un visiteur.

"La Valeur leur a donné une mort égale, l'Histoire une renommée égale et la Postérité un monument commun." Cette dédicace sur leur monument conjoint à Québec, — puissamment par sa phraséologie, — est un témoignage auquel tous les Canadiens contribuent.

Les enfants à l'école

Nous avons dans la province de Québec tout ce qu'il faut pour instruire nos enfants et les parents doivent s'en prévaloir et surveiller la fréquentation scolaire de leurs enfants. Voici ce qu'en dit le NOUVELLISTE:

Le devoir s'impose pour les parents de surveiller leurs enfants de près et de s'assurer qu'ils fréquentent régulièrement la classe. Que de gens, aux prises avec les difficultés de la vie, expriment le regret de n'avoir pas suivi assez assidûment leurs classes et d'avoir gâché une partie du temps qu'ils auraient dû consacrer à l'étude. Evitons à la génération de demain d'avoir à se faire le même reproche. Plus que jamais l'instruction joue un rôle important dans la vie économique. La technique doit venir compléter la pratique et la porter à son maximum d'efficacité.

L'enseignement ménager

Nos jeunes filles devraient le posséder à fond, car il les aiderait à mieux tenir leur foyer futur. A ce propos, la PRESSE dit: "L'enseignement ménager est une science à laquelle on n'attachera jamais trop d'importance. En effet, c'est par lui, dans une large mesure, qu'on réussira à intéresser la femme aux choses de son foyer présent ou futur. Et du moment que la femme se plaira au foyer et verra le bien qu'elle peut procurer aux siens, sa famille sera mieux assurée de subsister et de se défendre contre les assauts que ne manquent pas de lui livrer toutes sortes d'influences pernicieuses.

Au point de vue santé publique, la présence au milieu de nous de bonnes écoles ménagères nous sera d'un précieux secours, parce qu'elles enseigneront la manière de manger et de ne manger que ce qui convient, selon la constitution physique et les occupations de chacun. Science importante, à coup sûr, et qu'il faut répandre dans toutes les parties de la province. Le gouvernement de Québec ne manquera pas de s'y intéresser comme il n'a cessé de le faire jusqu'ici.

L'intendance heureuse de M. Robb

L'EVENEMENT, organe conservateur de Québec, n'est pas comme la PATRIE, il reconnaît publiquement l'amélioration de notre position financière et il en félicite sincèrement le gouvernement King et l'hon. M. Robb:

M. Robb, ministre des Finances du Canada, annonce deux bonnes nouvelles à ses administrés: une forte diminution de la dette nationale et la réduction prochaine des impôts. C'est une réponse péremptoire aux alarmistes. Le gouvernement, grâce à un excédent de recettes, sera en état de payer prochainement une échéance de cent millions de dollars. Qui ne serait heureux de ce succès? Pour notre part, nous en félicitons cordialement le Grand Argentier et tous ses collègues. Ce résultat est d'autant plus appréciable qu'il a été obtenu après une coupure des taxes créées pendant la guerre. Le soulagement apporté au sort des contribuables n'a donc pas nu aux affaires publiques.

L'application plus sévère des règlements douaniers a profité au gouvernement, tout en aidant sensiblement le commerce et l'industrie. "Honesty is the best policy". Signalons que le rachat de bons fédéraux pour une somme si considérable démontre aux vendeurs d'obligations que la façon de M. Robb de régier la dette vaut mieux que celle qu'ils lui suggéraient dernièrement. On proposait une conversion au taux actuel de l'argent, avec annuités de remboursement de \$25,000,000. Le ministre des Finances fait beaucoup mieux. Avec les économies qu'il réalise et le rachat des obligations à maturité, la nation entretient le remboursement de sa dette en moins de vingt-cinq ans. Ce qui démontre qu'on aurait tort d'emprunter aujourd'hui à 4 pour cent, lorsque le taux de l'argent est à la baisse, et d'échelonner les remboursements sur une période trop étendue. La somme qu'on sauvera sur le service des intérêts représente elle-même un montant énorme. L'ombre déprimante de la dette de guerre tend à se dissiper!

LES ROMANTIQUES

THEOPHILE GAUTHIER

Il mérite bien qu'on s'incline devant lui, le célèbre poète à l'âme d'artiste, qui fut le père de la première femme académicienne: honneur conféré par les Goncourt à la fille de talent de leur ami "Théo".

Théophile Gauthier était né à Turbais en l'année 1811. Ainsi qu'il nous le raconte lui-même dans la préface de son premier volume il était "fri-fri, nerveux et maladif, aimait beaucoup ses amis et presque autant les chats".

Je doute fort que les chats lui rendissent son affection; mais je sais que ses amis lui sont restés fidèles et ce sont eux qui lui ont fait la réputation de "proverbiale bonté" et "d'amour farouche de l'art", que nous évoquons en entendant prononcer son nom; et, puisque ma plume recueille des souvenirs, je ne saurais passer sous silence le mot prophétique du sincère et gracieux Arsène Houssaye: "La France perd en lui une des grandes figures littéraires du XIXe siècle, plus grande encore de main qu'aujourd'hui".

Dans ses "Proses datées", le grand poète et académicien, Henri de Régnier, parlant du "Romantisme" dit: "Celui de Gauthier a conservé le sens du pittoresque, un certain goût du macabre, de l'exotique et du grotesque, mais il y a ajouté un sentiment personnel de la beauté plastique et surtout le souci de la concision, de la concentration de la pensée, de la savante mise en valeur de l'image, d'un art restreint, mais impeccable, de cet art qui se joue en couleurs indestructibles aux strophes cubiques des "Emaux et Camées".

Et, ce qui vient appuyer cette opinion, c'est que l'impassibilité qui lui fut reprochée était chez lui toute de façade; car, en l'étudiant, on le découvre poète de l'âme et du coeur. Quel charme dans ces vers du Colombineur:

"Ange de poésie, ô vierge blanche et blonde, "Tu me veux donc quitter et courir par le monde? "Fritieuse Cendrillon, tapie au coin du feu, "Quel grand désir te prend, à ma folle hirondelette! "D'abandonner le nid et de déployer l'aile? "Ah! restons tous les deux près du foyer assis. "Restons; je te ferai, petite des récits, "Des contes merveilleux, à l'oreille ouverte avec ton oeil tout le temps de la veille. "Restons, car au retour, on court risque souvent "De ne retrouver plus son vieux père "Qui voudrait nous aller, "Restons pour être aimés, et pour qu'on se souvienne. "Que nous sommes au monde, il n'est si facile de mourir, trouvant alors plus légers les autres, trouvant alors plus besoin pour vivre. Ceux qui veulent à toute force extirper la taupe, ne doivent pas perdre de vue que la terre, pour être vraiment fertile, a besoin d'être travaillée en dessous par les taupes, comme au-dessus par les instruments aratoires de l'homme. Un des préjugés qui poursuit systématiquement la taupe a précisément sa source dans la croyance que cet animal dévore les racines des plantes. Or, jamais la taupe ne touche à un végétal pour se nourrir. Si l'on trouve parfois des tiges de blé dans son nid, c'est pour former une mole et chaude couchette à ses petits. Par contre, la taupe est à des centaines de mètres en s'attaquant à de nombreux insectes et surtout aux vers blancs du hanneton qui ravagent nos plantations de légumes et de fruits. Les ennemis que cause la taupe sont minimes, comparés aux dommages de ces animaux.

La faim de la taupe est insatiable, et la tourmente sans cesse; on peut dire que cet animal est dans un état constant de cynoréale. La taupe a en effet besoin par jour d'un poids de nourriture au moins égal à son propre poids. Elle meurt d'inanition, si elle reste douze heures sans prendre de nourriture. Dès qu'elle est repue, la taupe va dormir dans son gîte, mais au bout de six heures, repoussée, mais affamée, elle part de nouveau en chasse. Cette faim est du reste facile à expliquer; elle est le résultat des travaux musculaires énormes auxquels la taupe se livre en creusant ses galeries. Quant à la nourriture de la taupe, elle se compose de vers blancs, de lombrics, de myriapodes, de coléoptères et de nombreuses larves d'insectes. Mais aussi des animaux plus grands viennent la proie de la taupe, comme les musarignes, les campagnols, les souris, les orvets, les couleuvres, parfois aussi les grenouilles et les lézards quand ces bêtes s'aventurent dans ses galeries souterraines. Par contre la taupe ne mange pas de crapauds, car elle ne peut pas les avaler. Elle se contente de manger les plus utiles de nos jardins.

Malgré que l'homme continue à faire à la taupe la guerre de toutes les façons, par la houe, par le poison, par les pièges, il n'est pas cependant le plus terrible ennemi de cet insectivore: La martré, le putoir, le renard, la crécerelle, le hibou, la buse, le corbeau, la cigogne chassent la taupe et la dévorent. La belette la poursuit même jusque dans son terrier. Laissons donc la tâche de détruire la taupe à ces nombreux ennemis. En somme, il en est de cet insectivore comme du corbeau ou du moineau. D'un côté, la taupe nous cause des ennuis, mais d'un autre côté elle nous rend des services appréciables. Songez que maintes fois, des cultivateurs soucieux de leurs intérêts, ont acheté des taupes vivantes pour les placer temporairement dans leurs jardins, afin d'enlever toute la vermine qui y abondait, et n'ont pas craints la tâche d'étendre au rateau les taupinières qui se formaient.

C'est du Gauthier, mes amies! Le saviez-vous?... et cette villanelle rythmique

"Quand viendra la saison nouvelle "Quand auront disparu les frois, "Tous les deux nous irons, ma belle, "Pour cueillir le muguet au bois. "Sous nos pieds égrenant les perles "Que l'on voit au matin trembler. "A la rive fidèle "Où l'on aime toujours, "C'est rive, ma chère, "On ne la connaît qu'au soir, "Au pays des amours."

Si, sur votre route vous aviez, "à la saison nouvelle" rencontré le poète, vous seriez allée, avec lui écouter les merles siffler... et si, par hasard, vous aviez rencontré un attelage de chevaux emportés, vous n'auriez eu qu'à continuer à chanter, sans peur et sans crainte, car Gauthier était sûr de ses muscles et fier de leur vigueur. Jeune homme, à Maupey, il avait sauté au cou d'un cheval parti en peur et l'avait arrêté net.

"Lors de l'ouverture du Château-Rouge, j'avais amené 532 sur la tête d'un Turc en le frappant du poing! C'est l'acte de ma vie dont je suis le plus fier" disait-il, glorieux.

Par bonheur, "Théo" savait aussi tenir magistralement sa plume et les Romantiques en furent toujours fiers!

Ortée Monfaucon

LA TAUPE EST-ELLE VRAIMENT NUISIBLE?

La question de savoir au juste si la taupe est totalement nuisible, a déjà été soulevée d'autre, aussi bien entomologistes que zoologistes. Consultez une encyclopédie quelconque, vous y trouverez presque toujours la remarque suivante: "Très vorace, la taupe détruit quantité d'insectes et de larves, mais elle cause de grands dégâts en coupant les racines et en bouleversant près et jardins". On ne peut nier, en effet, que les taupinières que cet animal soulève sont un mal pour l'agriculture. C'est précisément par ce travail souterrain et par les nombreuses buttes de terre que la taupe s'est attiré les poursuites des cultivateurs qui l'incriminent de déraciner quantité de végétaux. Mais d'un autre côté, la taupe sur les animaux qu'elle infestent le sol agricole est un bienfait. Ce n'est donc pas par sa manière de se nourrir que la taupe est rangée parmi les animaux nuisibles à l'agriculture.

CARTES PROFESSIONNELLES

BEAULIEU, GOVIN MARIN & MERCIER Avocats, Montréal, Trust, 11, Place d'Armes -- Tél. Main 2093. L.-E. Beaulieu, LL. B., D.C.R. G. Marin, C.R., LL. B., M. P. P. J. Mercier, C.R., M. P. P. Paul Guin, LL. B., Ed. Teller, LL. B. Honorable Rodolphe Lemieux, Avocat-Conseil.

GEOFFRION ET PRUD'HOMME AVOCATS, PROCEURS, 110, Rue Saint-Jacques, Montréal. J.-Alex. Prud'homme, C.R., J.-Alex. Geoffrion, C.R., Tel. Main 1100. MONTREAL, 112, Rue Saint-Jacques Adresse télégraphique: "Geoffrion", Western Union Code. 212-J. a. o. - C. prof.

Cook & Magee Avocats, Solliciteurs, etc. Edifice de la Royal Insurance 2, Place d'Armes, Montréal. John W. Cook, C.R., Allan A. Magee, C.R., T. B. Heney, W. C. Nicholson 112-J. a. o. - C. prof.

GONTHIER, MULLIGAN & Co Comptables et Vérificateurs Edifice Insurance Exchange 145-L. M. - V. J. a.

P. S. ROSS & SONS Montréal, Qué., Toronto, Ont., Winnipeg, Man., Vancouver, C.B. COMPTABLES AGREGES J. G. Ross, C.A., F.C.A. (Can.), A. F. C. Ross, C.A., F.C.A. (Can.), F.S.A.A. (A.P.E.L.) (Can.) J. W. Ross, C.A., F.C.A. (Can.) G. W. Scott, C.A. S. R. Campbell, C.A., I. A. Rosa, C.A. Sydney B. Peckham, C.A. W. L. Gatehouse, C.A., Guy E. Hout, C.A. 16-J. a. o. - cartes prof.

larves, mais elle cause de grands dégâts en coupant les racines et en bouleversant près et jardins". On ne peut nier, en effet, que les taupinières que cet animal soulève sont un mal pour l'agriculture. C'est précisément par ce travail souterrain et par les nombreuses buttes de terre que la taupe s'est attiré les poursuites des cultivateurs qui l'incriminent de déraciner quantité de végétaux. Mais d'un autre côté, la taupe sur les animaux qu'elle infestent le sol agricole est un bienfait. Ce n'est donc pas par sa manière de se nourrir que la taupe est rangée parmi les animaux nuisibles à l'agriculture.

Cet insectivore est-il vraiment tellement nuisible à nos cultures, et comment discerner les services des ravages, et faire équitablement le compte de la taupe? Par ses galeries, la taupe permet à l'air de circuler plus librement dans le sol, et si quelques racines sont parfois lésées, les autres trouvent alors plus facilement l'oxygène dont elles ont besoin pour vivre. Ceux qui veulent à toute force extirper la taupe, ne doivent pas perdre de vue que la terre, pour être vraiment fertile, a besoin d'être travaillée en dessous par les taupes, comme au-dessus par les instruments aratoires de l'homme. Un des préjugés qui poursuit systématiquement la taupe a précisément sa source dans la croyance que cet animal dévore les racines des plantes. Or, jamais la taupe ne touche à un végétal pour se nourrir. Si l'on trouve parfois des tiges de blé dans son nid, c'est pour former une mole et chaude couchette à ses petits. Par contre, la taupe est à des centaines de mètres en s'attaquant à de nombreux insectes et surtout aux vers blancs du hanneton qui ravagent nos plantations de légumes et de fruits. Les ennemis que cause la taupe sont minimes, comparés aux dommages de ces animaux.

La faim de la taupe est insatiable, et la tourmente sans cesse; on peut dire que cet animal est dans un état constant de cynoréale. La taupe a en effet besoin par jour d'un poids de nourriture au moins égal à son propre poids. Elle meurt d'inanition, si elle reste douze heures sans prendre de nourriture. Dès qu'elle est repue, la taupe va dormir dans son gîte, mais au bout de six heures, repoussée, mais affamée, elle part de nouveau en chasse. Cette faim est du reste facile à expliquer; elle est le résultat des travaux musculaires énormes auxquels la taupe se livre en creusant ses galeries. Quant à la nourriture de la taupe, elle se compose de vers blancs, de lombrics, de myriapodes, de coléoptères et de nombreuses larves d'insectes. Mais aussi des animaux plus grands viennent la proie de la taupe, comme les musarignes, les campagnols, les souris, les orvets, les couleuvres, parfois aussi les grenouilles et les lézards quand ces bêtes s'aventurent dans ses galeries souterraines. Par contre la taupe ne mange pas de crapauds, car elle ne peut pas les avaler. Elle se contente de manger les plus utiles de nos jardins.

Malgré que l'homme continue à faire à la taupe la guerre de toutes les façons, par la houe, par le poison, par les pièges, il n'est pas cependant le plus terrible ennemi de cet insectivore: La martré, le putoir, le renard, la crécerelle, le hibou, la buse, le corbeau, la cigogne chassent la taupe et la dévorent. La belette la poursuit même jusque dans son terrier. Laissons donc la tâche de détruire la taupe à ces nombreux ennemis. En somme, il en est de cet insectivore comme du corbeau ou du moineau. D'un côté, la taupe nous cause des ennuis, mais d'un autre côté elle nous rend des services appréciables. Songez que maintes fois, des cultivateurs soucieux de leurs intérêts, ont acheté des taupes vivantes pour les placer temporairement dans leurs jardins, afin d'enlever toute la vermine qui y abondait, et n'ont pas craints la tâche d'étendre au rateau les taupinières qui se formaient.

ET LA POMME ?

On raconte à bébé l'histoire du lièvre et de la Suisse. Arrivé au principal épisode de la vie du héros, on cherche à lui faire comprendre la cruauté de Gessler, qui fait abattre à Guillaume Tell une pomme sur la tête de son fils au péril de la vie de ce dernier. L'enfant paraît vivement impressionné. Puis, rompant le silence: "Est-ce la pomme, qui est-ce qui l'a mangée?"

LA FEMME NE PEUT S'ASSURER POUR SON MARI

Une importante décision de l'hon. juge Panneton en matière d'assurance-vie

PRINCIPE DE DROIT

La Cour déclare nulle une police émise en 1909 et ordonne le remboursement des primes

Il n'est pas permis à une épouse de prendre une police d'assurance payable à son mari. C'est là un principe de notre droit civil que l'honorable juge Panneton de la Cour supérieure vient d'affirmer en condamnant la compagnie d'assurance-vie "La Sauvegarde" à rembourser à M. Hermas Ferras, syndic à la famille de J.-Alfred Bélanger, une somme de \$23,600, représentant des primes d'assurance payées par M. Bélanger sur une police qui avait été émise en sa faveur en 1909 sur la vie de sa femme.

Dans ses notes de jugement, M. le juge Panneton donne un résumé substantiel et très clair des faits de la cause. Le 14 juin 1909, Mme Corinne d'Anjou, épouse de J.-Alfred Bélanger, fit application à la Cie d'Assurance-vie "La Sauvegarde" pour assurer sa vie au montant de \$2,000 en faveur de son mari J.-Alfred Bélanger. Le 28 juin de la même année, "La Sauvegarde" émit la police d'assurance demandée. A la suite de la faillite de M. Bélanger, le syndic déclara à la Cour d'analyser cette police d'assurance et d'ordonner à la compagnie de rembourser les primes qui avaient été payées par M. Bélanger, soit \$1,424.40 et les intérêts sur cette somme à partir du 14 juin 1919 au 21 mai 1923, soit en tout une somme globale de \$1,818.17.

Le syndic prétendait que cette police d'assurance était nulle parce que Mme d'Anjou n'avait pas été autorisée par son mari pour l'obtenir et de plus parce qu'elle l'avait mise payable à son mari. "La Sauvegarde" avait contesté la requête.

La Cour avait deux questions à décider, en premier lieu si la police d'assurance était nulle parce que la demande pour l'obtenir avait été faite par l'épouse du failli; Belanger, et en deuxième lieu, si la police était nulle parce qu'elle était payable à Bélanger.

Voici le texte de la décision intéressante de l'honorable juge Panneton, sur ces deux points:

"Par l'article 177 du Code civil, la femme ne peut s'obliger sans le concours du mari exprimé dans l'acte d'obligation qu'elle contracte ou son consentement par écrit. La demande de la police d'assurance en question est signée par l'épouse du failli seule, mais la première prime qui a été payée par la femme, ainsi que les autres primes subséquentes. Dans plusieurs cas, ces primes ont été payées par chèques inclus dans des lettres signées par le mari. Le mari par suite a consenti par écrit à l'existence de la police d'assurance en question. Mais cela ne rend pas la police d'assurance en question valide parce qu'il n'est pas permis à une épouse de prendre une telle police payable à son mari, l'article 1265 du Code civil et l'article 1738 des Statuts Révisés de la province le prohibent.

"Cette police étant nulle, il s'agit de décider quelle somme d'argent le failli Bélanger a payée à la compagnie d'assurance. La prime était de \$87.20 par an. Trois paiements ont été faits par l'épouse du failli et un par sa fille. Ces paiements se montent à \$268.80. Cette somme ne peut être réclamée par le syndic. Elle doit être déduite de \$1,424.40, montant total des primes réclamées, ce qui laisse une somme de \$873.60 que le requérant a le droit d'obtenir.

"Quant à la question des intérêts, par l'article 411 du Code civil, le simple possesseur ne fait les fruits siens que dans le cas où il possède de bonne foi, et par l'article 1047 du Code civil, celui qui reçoit par erreur de droit ou de fait ce qui ne lui est pas dû, s'il est de bonne foi, n'est pas obligé de restituer les profits qu'il a percus de la chose. Dans la cause actuelle, les paiements ont été faits à la compagnie intimée qui les a acceptés par erreur. Si c'est une erreur qui n'est ni raisonnable ni plausible la compagnie doit être considérée comme étant de mauvaise foi. Il est impossible de dire que cette erreur était dans cette condition puisque l'un des juges de la Cour d'appel, dans un article publié dans la "Revue du Droit", vol. 5, No 9, est d'opinion qu'une femme a le droit de prendre une assurance payable à son époux comme c'est le cas dans la présente cause. Avec tout le respect dû à l'opinion de ce savant juge, je ne puis partager, mais cela justifie la bonne foi de la compagnie lorsqu'elle a émis la police. La mauvaise foi de la compagnie n'étant pas établie, la partie de la requête en ce qui concerne les intérêts ne peut être accordée."

Jugement fut rendu en conséquence annulant la police et condamnant "La Sauvegarde" à rembourser au syndic la somme de \$873.60 avec intérêts à compter du 11 juin 1926 et les dépens.

Me Alexandre Lacoste, c.r., de l'école Kavanagh, Lajoie et Lacoste occupait pour le syndic et Me Pierre Beaulac, c.r., pour "La Sauvegarde".

COUR SUPERIEURE

CHAMBRE DE PRACTIQUE

13 septembre, 1927.

Président, Hon. Juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

J. F. Sauriol vs George Martek; motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Louis G. Gadois vs Eugène Boudreau; motion du défendeur pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Me Alexandre Lacoste, c.r., de l'école Kavanagh, Lajoie et Lacoste occupait pour le syndic et Me Pierre Beaulac, c.r., pour "La Sauvegarde".

TABARINADES

JOS MONTFERAND DE LOUIS GUYON

La pièce canadienne en cinq actes de M. Louis Guyon, "Jos Montferand" (qu'il ne faut pas confondre avec "Félix Potour", le drame de Fréchette) bénéficiera d'une interprétation supérieure, au Monument National, le 10 octobre prochain. De fait, les excellents artistes des "Vieux du bon vieux temps", qui se sont habitués à M. Conrad Gauthier, se sont acquis une renommée digne de celle de beaucoup de professionnels et ils nous ont habitués à des spectacles montés avec le plus grand soin. La partie du folklore sera elle aussi très intéressante, comportant les anciennes chansons, vieilles danses, contes du pays, etc., par des spécialistes du genre. Il n'y aura pas moins de trois "violons", sans parler des autres "musiciens" de l'ancien temps.

Le rôle de Jos, Montferand est confié à M. Ovil Legaré et parmi les vingt-cinq autres interprètes il importe de signaler les interprètes des deux premiers personnages, M. Hector Charland et Mlle Albertine Martin. M. Ludger Gravel présidera cette fête canadienne.

Il est rare qu'il n'arrive pas qu'un premier rôle soit absent ou malade parfois, et c'est alors qu'un directeur est trop heureux de sauter au cou de la "doubleure" qui le sauvera devant le public. Sans compter qu'apprendre un premier rôle, même à simple titre de doubleure, cela représente un travail d'assimilation des plus profitables.

Et, le public lui-même est toujours bien disposé en faveur d'une doubleure à qui il fait fête la plupart du temps.

Gustave COMTE.

S'IL N'Y AVAIT PLUS DE NOTAIRES

Ce sera fête hilarante au Collège Sainte-Marie, jeudi le 29 septembre prochain, lorsque les "Anciens du Gesu", interpréteront "La Chemise du Notaire" et feront passer à ces fameux professionnels un des plus mauvais quart d'heure de leur vie. Malheureux seront les notaires que la curiosité aura poussé à aller voir cette comédie! Après la pièce, il n'y aura plus de notaire à Montréal, il n'y aura plus moyen de se marier, d'acheter de propriétés ou de mourir. Comme ce serait triste! Hector Charland, qui fréquente tous les jours parmi les notaires et les notaires dit que plusieurs personnes se reconnaissent parfaitement dans le personnage qu'il interprète!

Répétition pour enfants samedi le 24.

LES VOIX QUI PORTENT

Le théâtre Princess est vaste. Les artistes de notre troupe de comédie française en ont fait une chose, puisque lundi soir les pour leurs débuts à Montréal, certains d'entre eux, et non des moindres, ignorant les proportions exactes de ce vaisseau et son acoustique, eurent de la difficulté à se faire entendre et comprendre des spectateurs installés aux fauteuils éloignés de la scène. Mais, on se fait vite à tout, et hier soir, devant une salle chaleureuse, remplie aux deux tiers, madame Dorziat et M. Maury, les deux premiers de voix, ont pu changer du naturel de leur jeu, ce qui est plus difficile qu'on se l'imagine.

Je me suis fort souvent installé au dernier atrapontin d'où j'entendais fort distinctement MM. Satcha Guitry, Magnier, et Mmes Cécile Sorel et Yvonne Printemps. La même chose est arrivée hier soir; le tout était de se familiariser avec la construction en longueur des salles américaines. Et, les artistes de M. Gauvin n'avaient pas eu ce loisir lundi, étant débarqués du paquebot tard, l'avant-midi de ce jour, alors qu'ils passèrent leur temps à se chercher des gîtes non éloignés du théâtre.

Madame Dorziat a continué, hier soir, la conquête de son public, par son jeu si mesuré, si réservé et si délicat et si humain. Quant à M. Maury, il joue avec beaucoup de modération, mais il laisse deviner la force d'émotivité dont il sera capable dans la troupe actuelle deux figures connues de notre public, et dont nous avons gardé un excellent souvenir; M. Launay, qui nous a campé un timide bien amusant et qui, dans la "Prise de Berg-op-Zoom", obtint tant de succès avec son "Mais je le suis...", et madame Lydie Lambert, de nos beaux jours du National, que nous retrouverons avec plaisir dans les "Femmes savantes", de Molière.

LA DEUXIEME DE CIBOULETTE

Public des grands galas au Monument National, hier soir, pour la deuxième de "Ciboulette", et public encore plus nombreux et enthousiaste que lundi soir. On remarquait surtout plusieurs musiciens qui ne dérangèrent pas facilement, même pour l'opérette, mais que l'éblouissante partition de Reynaldo Hahn attirait. Quant à l'interprétation, bien qu'elle fut déjà digne d'éloges à la première, elle fut certes encore plus pleine d'entrain hier, et cela ne saurait qu'augmenter. Ce qui veut dire que jeudi tout sera à l'emporte-pièce. Nous ne serons pas étonnés qu'on ait répété "Ciboulette" avant longtemps, tant notre public semble prendre goût à cette musique, ce qui est une preuve de son dilettantisme.

LE DERNIER FILM DE CH. DEROCHE

Après un séjour prolongé en Amérique, et après avoir tourné "Madame Sans-Gêne" en France, voilà que M. Charles Deroche (le comte de Rochefort) vient d'obtenir un des plus intéressants succès de l'écran, dans "La Princesse au Cloven", film tourné entièrement en France par la compagnie Louis Aubert. Il a joué aux côtés de madame Huguette Duflos, de la Comédie Française. M. Deroche est actuellement à Montréal, et c'est ce beau film dont il veut offrir la première aux Canadiens, dont il a gardé un si vif souvenir, qu'il veut nous présenter, grâce à l'obligeance de M. Jona Cardinal, au théâtre Saint-Denis, la semaine prochaine, à partir de lundi prochain. Il paraîtra lui-même sur la scène, dans des numéros dont il est l'auteur, et il chantera une "Berceuse" dédiée aux Canadiens, dont il a écrit les paroles et la musique. Il s'accompagnera lui-même au piano, tout en chantant sa berceuse. C'est là une heureuse nouvelle dont nous nous réjouissons.

LES AVIATEURS ALLEMANDS SE DESISTENT

Deussau, Allemagne, 13 — L'équipage de l'aéroplane "Bremen" qui tenta mais en vain une envolée transatlantique, s'est dispersé et tout semble indiquer que leur départ n'aura pas lieu.

FOCK PRET A FAIRE L'ENVOLEE A PARIS

New-York, 13 — Le capitaine René Fock, l'as français qui a fait une envolée de l'Atlantique à Paris avec son avion le "Ville de Paris", expliquant aux reporters qu'il se proposait toujours de faire son envolée transatlantique à Paris, en attendant qu'il prenne une décision définitive, chose qui sera faite dans deux ou trois jours.

FONCK A DÉCLARÉ QU'IL NE SE PROPOSE PAS DE CONCOURIR DANS L'ENVOLEE SANS ESCALE DE NEW-YORK A SPokane, LA SEMAINE PROCHAINE, COMME ON L'AVAIT DIT EN CERTAINS MILIEUX

Au cours de l'envolée aujourd'hui, le "Ville de Paris" avait un poids de 14,000 livres. Fock a déclaré que l'essai avait été satisfaisant.

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS N'INTERVIENDRA PAS

Paris, 13 — Aux quartiers-généraux de l'aéronautique générale, l'on a approuvé aujourd'hui que l'attitude du gouvernement français relativement à l'envolée transatlantique projetée de René Fock, en était une de neutralité complète.

Aucun message de Fock quant à l'approbation de son envolée a été reçu ici ou aux ministères de la Guerre et du Commerce.

LES AVIATEURS ALLEMANDS SE DESISTENT

Deussau, Allemagne, 13 — L'équipage de l'aéroplane "Bremen" qui tenta mais en vain une envolée transatlantique, s'est dispersé et tout semble indiquer que leur départ n'aura pas lieu.

SUR TOUTES LES SCENES

Les doublures au théâtre

Je me suis toujours demandé pourquoi il était si difficile de trouver des doublures dans certains milieux de théâtre, surtout chez les amateurs? Et, j'ai cru comprendre que c'était là la principale raison qui ferait nombre de directeurs à s'aventurer dans un spectacle sans pouvoir dire ce qui arriverait, au cas de mort soudaine ou de maladie d'un rôle important.

Les pauvres directeurs, s'ils n'ont pas de doublure parmi leur personnel, c'est qu'ils ne peuvent en trouver, et qu'ils sont obligés alors de réciter le rôle chanté, ou de jouer avec le manuscrit et à moins qu'ils ne soient assez fortunés pour avoir dans leur troupe des artistes capables d'apprendre un rôle en quelques heures et de le jouer tout de suite sans répétitions.

Il appert que ceux qui font du théâtre d'amateur font d'ordinaire la moue sur un emploi de doublure parce que sa préparation exige un certain travail, avec peu d'espoir de pouvoir se produire.

Il oublient qu'en art, certaines copies valent mieux que l'original et qu'il en est ainsi des doublures, et ils ne songent pas que de nombreuses étoiles de la scène dramatique ou lyrique ont du toute leur renommée à une occasion inespérée qu'ils devaient à leur emploi de doublure.

Il est rare qu'il n'arrive pas qu'un premier rôle soit absent ou malade parfois, et c'est alors qu'un directeur est trop heureux de sauter au cou de la "doubleure" qui le sauvera devant le public. Sans compter qu'apprendre un premier rôle, même à simple titre de doublure, cela représente un travail d'assimilation des plus profitables.

Et, le public lui-même est toujours bien disposé en faveur d'une doubleure à qui il fait fête la plupart du temps.

Gustave COMTE.

THEATRE ORPHEUM

Franc succès pour "Seventh Heaven". Une pièce qui s'est conquis une grande célébrité, "Seventh Heaven", est, cette semaine, à l'affiche du théâtre Orpheum. "Seventh Heaven" nous arrive dotée de remarquables qualités de service. Elle a tenu très longtemps à New-York devant un public toujours friand de beaux spectacles et elle a fait florès aux cours des tournées.

C'est l'une des oeuvres honnêtes, saines et pleines d'une sentimentalité de bon aloi présentées au public des théâtres par John Golden. Elle illustre la toute puissance de l'amour en face de la débâcle morale.

THEATRE SAINT-DENIS

"Les Dramas de l'Alcool", de Dumanoir et D'Ennery. Au Saint-Denis, cette semaine, M. Raoul Lery présente l'un des drames les plus vigoureux de Dumanoir et D'Ennery: "Les Dramas de l'Alcool", en 5 actes. Le titre dit assez de quels tristes drames de la vie il s'agit et les légendes des principaux tableaux nous en disent encore plus long: Le rendez-vous des buveurs; La séparation; La faute; Entre l'amour et le devoir; La main de fer; L'usine, fils contre père; Victime d'amour.

Cette pièce demande une interprétation très forte et la direction du Saint-Denis n'a rien voulu épargner pour en faire un succès complet, comme le fait voir la solide distribution suivante: Van Fratt, M. H. De Vallières; Albert, M. Raoul Lery; Baudry, M. Victor Ouellette; Jacques, M. Henri Davylier; Chamboran, M. H. Palmieri; Cabochon, M. D. Dubuisson; Boulingrin, Thota; Didier, M. Auguste Cery; Louis, M. Adèle; Marguerite, Mme Eugène Verteuil; Marthe, Mme Jeanne Demons; Josepha, Mme Rose Rey-Duzil; la comtesse de Marson, Mme D. Dubuisson; Rosette, Mlle Eva Prigent; la cabaretière, Mlle Jeanne Deslauriers. Comme on le voit, la pièce sera de rentrée à l'artiste favorite, Mme Demons.

En plus d'un beau solo de violon qu'exécute l'excellent artiste Eugène Bastien, l'orchestre joue "Vagabond King" et "Forward" par Ellis.

Sur l'écran, en plus d'une grande production spéciale, on voit l'inimitable Joseph Schildkraut et une troupe d'étoiles dans "His dog" superfilm des studios DeMille.

Des pics des Rocheuses sont baptisés

Ottawa, Ont., 13. — La commission géographique du ministère de l'Intérieur vient de se prévaloir d'une suggestion du gouvernement de la Colombie britannique et un pic des montagnes Rocheuses ayant une altitude de 10,900 pieds portera le nom de mont Stanley Baldwin. On peut le voir de la voie ferrée par la passe Yellowhead. D'autres pics porteront les noms d'anciens premiers ministres comme sir Wilfrid Laurier, sir John Thompson et l'honorable Mackenzie Bowell. Auparavant quelques montagnes avaient été baptisées sous les noms de sir John MacDonald, Alexander Mackenzie, sir Charles Tupper et sir Robert Borden.

Une nouvelle route Abitibi-Montréal

Québec, 13 — L'on a appris aujourd'hui qu'un projet était actuellement à l'étude pour la construction d'une route qui relierait l'Abitibi à la métropole, cette nouvelle coincidant avec celle que le gouvernement provincial avait décidé de faire graver le nouveau chemin Macme-Rouyn, Ville-Marie. Pour ce qui est de la nouvelle route Abitibi, elle commencerait à Senneterre, se diriger vers la partie nord-ouest du Grand Lac Victoria, atteignant Maniwaki. A cet endroit, elle se relierait à Montréal et Ottawa.

La commission des douanes a terminé son travail

Ottawa, Ont., 13. — La commission royale des douanes terminera probablement ses séances demain. La séance finale constituera la clôture de l'un des plus longues enquêtes conduites par une commission royale depuis de nombreuses années. Au cours de la tournée et l'honorable Mackenzie Bowell ont été visités, des centaines de témoins ont été entendus. L'enquête a porté sur la contrebande, la dépréciation des marchandises importées pour fins douanières, la contrebande des spiritueux et des narcotiques, etc.

Les commissaires, dont pas un seul ne demeure à Ottawa, demeureront ici pour faire leur rapport. Il est probable qu'il sera terminé à la fin du mois.

LA NAVIGATION

NOUVEAU NAVIRE DE LA LIGNE DU PACIFIQUE CAN.

Il jaugera 21,500 tonnes, et mesurera 600 pieds de long, 75 pieds de large

EMPRESS OF AUSTRALIA Arrivera à Québec samedi. Sir Frederick Roll et Lady Roll au nombre des passagers

Le nouveau navire pour passagers et cargaisons qui font actuellement construire la compagnie du Pacifique Canadien à Dalmuir, jaugera 21,500 tonnes, mesurera 600 pieds de long, 75 pieds de large et 53 pieds de profondeur. Sa vitesse sera de 17-1/2 noeuds.

L'EMPRESS OF AUSTRALIA Le navire "Empress of Australia" qui a quitté Southampton et Sherbourg, est attendu à Québec samedi.

Parmi les passagers on compte Sir Frederick et Lady Roll, de Londres. Sir Frederick, un des directeurs de la Pearl Assurance Company, de Londres, est le deuxième baronnet; son père, Sir James Roll, a été maire de Londres en 1921. Sir Frederick et Lady Frederick sont accompagnés de leur fille. Aun nombre des passagers se trouvent encore deux autres officiers importants de la Pearl Assurance Company, M. G. Tilley, général de la compagnie, et Mme Tilley et leur fille, et M. E. Tyrell, gérant du service de l'assurance-feu.

On compte également de nombreux délégués venant de différentes parties de l'Empire britannique et qui s'en viennent assister à la conférence de radio universelle qui doit avoir lieu à Washington.

Un autre groupe comprend un certain nombre d'officiers des chemins de fer électriques de Londres, le système tubulaire qui est une succursale de la compagnie du trafic considérable de la capitale.

A bord se trouve aussi M. L.-J.-G. Gaboury, d'Ottawa, sous-ministre des postes, qui retourne au Canada après une visite d'Europe qui a duré quelques mois.

L'ASCANIA Les membres du St. Lawrence Kiwanis Club auront leur réunion hebdomadaire aujourd'hui à bord le navire "Ascania", de la ligne Cunard. Grâce à la courtoisie de la compagnie, l'argent perçu par la vente des billets sera remis au club pour aider à l'achat d'un autobus pour l'hôpital des enfants infirmes. Cette réunion sera présidée par M. Louis L'Espérance, et le colonel W. I. Gear, vice-président de la Robert Redford Company, donnera une causerie sur l'histoire de la route du St-Laurent. Les dames seront admises à cette réunion.

Le moulin Ocean Limited exposera ses produits et elle offrira en cadeau. Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

Le meurtrier de ce diplomate donne son nom

Paris, 13 — L'homme qui a assassiné hier le comte Carlomagno, vice-consul italien à Paris, après une longue crise d'hystérie, au cours de laquelle il fut dans l'impossibilité de parler, a donné son nom comme étant Serge di Modugno, et déclaré qu'il était né à Seragnola, Italie, le 8 mai 1902.

UNE DOUBLE ALARME EST NECESSAIRE

Les glaciers Brunelle, rue Préfontaine, partiellement détruites par les flammes

CHEVAUX SAUVES Il y avait environ 4,00 tonnes de glace et les dommages sont élevés

Les pompiers de la division est ont été fort occupés, hier soir, à partir de 8 heures et 30, alors que 4 ou 5 alarmes se sont succédées, les appelant pour éteindre des feux plus ou moins sérieux. Mais cela ne devait pas rester comme cela aussi, à 11 heures, les boîtes 824 appelaient les pompiers à l'angle des rues Desery et Adam. Le feu était pris dans les glaciers de M. H. Brunelle, marchand de bois et charbon, de même que de glace, No 1464, rue Préfontaine. L'on dut sonner une seconde alarme, à cause du danger qu'offrait l'un des bâtiments pratiquement vide de glace et le clos de bois voisin.

Le chef Raoul Gauthier prit la direction des pompiers qui eurent tout fait d'empêcher les flammes de se propager aux édifices adjacents, dont une écurie dans laquelle il y avait 25 chevaux qui réussirent à sauver MM. Albini Martel, No 525, rue Cavillier, Roland Demers, Adolphe Boisclair, et d'autres hommes.

M. Gérard Brunelle, fils du propriétaire de l'établissement a déclaré qu'il ne pouvait pas s'expliquer la cause de l'incendie, qui a éclaté à la partie supérieure de l'édifice, haut d'environ 40 pieds, par environ 130 pieds de large. Le commutateur électrique, pour les glaciers, avait été enlevé, avant la fermeture du bureau.

Il restait dans les glaciers environ \$24,000 de glace et les dommages s'élevaient à un peu près \$20,000; ils sont couverts par les assurances. Les écuries n'ont pas été affectées.

M. H. Brunelle, le propriétaire, est en voyage dans le Nord de Montréal. La distribution se fera dès aujourd'hui, comme de coutume.

La requête du C. N. R. est rejetée

Ottawa, Ont., 13. — La Commission des Chemins de Fer, par un jugement majoritaire rendu aujourd'hui, a renvoyé la requête des Chemins de Fer Nationaux Canadiens, demandant de réviser sa récente décision relativement aux taux de fret sur les marchandises se dirigeant vers l'ouest des Provinces Maritimes, en passant par St-Jean, N.-B., et la jonction Ste-Rosalie.

L'ordre de la commission fut rendu en vertu de la loi des taux de fret des provinces maritimes, adoptée à la dernière session du parlement, et conformément au rapport de la commission royale Duncan.

Une nouvelle route Abitibi-Montréal

Québec, 13 — L'on a appris aujourd'hui qu'un projet était actuellement à l'étude pour la construction d'une route qui relierait l'Abitibi à la métropole, cette nouvelle coincidant avec celle que le gouvernement provincial avait décidé de faire graver le nouveau chemin Macme-Rouyn, Ville-Marie. Pour ce qui est de la nouvelle route Abitibi, elle commencerait à Senneterre, se diriger vers la partie nord-ouest du Grand Lac Victoria, atteignant Maniwaki. A cet endroit, elle se relierait à Montréal et Ottawa.

Poursuite pour recouvrer \$442,660

Québec, 13 — La Nova Scotia Construction Co., prétendant que les travaux entrepris pour la construction d'une chaussée devant emmagasiner les eaux du lac Kenogami, lui ont coûté une somme additionnelle de \$442,660 sur le prix convenu, poursuit actuellement la Commission des Eaux Courantes de la province afin de recouvrer ce montant.

La cause se pla de actuellement devant l'hon. juge Albert Sevigny de la Cour supérieure et les premiers témoignages ont été entendus aujourd'hui.

Soignez promptement et sans danger le Catarrhe de la Vessie et ses suites. Les Capsules portent le nom MIDY. Se méfier des contrefaçons. En vente dans toutes les pharmacies des Etats-Unis et de l'Étranger.

Voici moins de 3 par jour

Seulement 80 sous par mois pour un poste mural; pour un poste mobile \$1.00.

MENAGEZ les deux choses qui en valent la peine, votre temps et votre argent! Quand le téléphone sonne, ou si vous avez à téléphoner, descendre un escalier, traverser toute la maison, ou en affaires, vous rendre au bureau d'un autre, c'est là une véritable corvée!

Eventuellement, vous ferez installer un poste supplémentaire ou deux, parce que le nouveau taux réduit est très inférieur à la valeur du service additionnel. Un moment de réflexion vous convaincra de ce fait.

Des milliers d'abonnés font installer des postes supplémentaires ce mois-ci. Un appel téléphonique suffira pour vous en procurer un promptement.

F. G. WEBBER, Gérant

Quand l'escalier n'a pas de fin

DOMINION BRIDGE S'EST HISSE A 220

SUR LE MARCHÉ LOCAL, HIER - OGILVIE FLOUR FAIT UNE HAUSSE BRUSQUE DE DIX-NEUF POINTS.

L'allure du marché local, hier, a été quelque peu irrégulière. Les transactions enregistrées ont accusé une diminution comparative...

Le taux élevé de l'argent à Wall Street semble avoir été le seul facteur qui ait rétréci l'enthousiasme sur notre marché local...

Shawinigan a fait une perte de 1 1/2 point à 92, et Braxilian s'est maintenu ferme vers 183 1/2 et 190.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing various stocks and their prices, including Abitibi, Asbestos, Bell Telephone, and others.

CURB DE MONTREAL

Table listing various commodities and their prices, including wheat, flour, and sugar.

MARCHÉ DU COTON

Table listing cotton market prices for various grades and origins.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

Table listing market levels for various commodities like wheat, flour, and sugar.

LES ECHOS DU MARCHÉ

BRAZILIAN Au commencement de l'année dernière, le Brésilien était coté à moins de 90.

CONIARUM MINES Pendant l'assemblée des actionnaires de la Coniarum Mines...

CANADA CEMENT On remarque que le dividende de la Canada Cement...

OBLIGATIONS Le marché des obligations vient d'entrer dans une période de plus grande activité...

LES MINES Par suite de réalisations de profits considérables...

MASSEY-HARRIS La Massey-Harris Company est sur le point de terminer...

POWER CORPORATION Les transactions de Power Corporation...

LE NOMBRE PONDERÉ DES TITRES DE BOURSE

Le nombre pondéré des 25 titres les plus populaires à Toronto et Montréal...

DETAILS DES VENTES SUR LE MARCHÉ LOCAL

FOURNIS PAR BRUNEAU & RAINVILLE, MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL.

Table listing detailed stock transactions and prices for various companies.

MALGRE LA HAUSSE DU TAUX DE L'ARGENT

LE MARCHÉ DE NEW-YORK A ENREGISTRÉ DES HAUSSES EXCEPTIONNELLES...

New-York, 13. - Malgré la faiblesse de nos produits de première nécessité...

La hausse des valeurs sidérurgiques "barrométriques" a été tellement considérable...

Des hausses dans les stocks des utilités publiques se sont produites à la suite de l'annonce...

BOURSE DE NEW-YORK

Compilation de Jenks, Gwynne & Co.

Table listing New York stock market data, including various stock prices and indices.

LES GRAINS

A WINNIPEG Winnipeg, 13. - Les blés enregistrés...

Le marché des grains a suivi le mouvement des prix du blé.

La demande d'exportation a été nulle aujourd'hui, et les ventes se sont limitées...

Chicago, 13. - Un déluge de commandes de ventes sur le marché des grains...

Chicago, 13. - Un déluge de commandes de ventes sur le marché des grains...

LES GRAINS

Winnipeg, 13. - Les blés enregistrés...

Le marché des grains a suivi le mouvement des prix du blé.

Chicago, 13. - Un déluge de commandes de ventes sur le marché des grains...

Chicago, 13. - Un déluge de commandes de ventes sur le marché des grains...

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED advertisement with logo and contact information.

GEOFFRION & CIE advertisement listing various services and contact details.

TOWNSHIP SANDWICH EAST advertisement with price and contact information.

FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE advertisement with price and contact information.

VILLE CAP-DE-LA-MADELEINE advertisement with price and contact information.

SYNDICS DE LA PAROISSE ST-BARTHELEMY advertisement with price and contact information.

COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE LAVAL DES RAPIDES advertisement with price and contact information.

BOURSE DES MINES advertisement listing various mining stocks and prices.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

NOUVELLES COMPAGNIES advertisement listing various companies and services.

ARGENT EN BARRE advertisement regarding silver bars and prices.

POMMES DE TERRE advertisement regarding potatoes and prices.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

LA PECHE AU SAUMON SERA PROHIBEE advertisement regarding salmon fishing regulations.

QUEBEC PRET A COOPERER AU DEVELOPPEMENT

Des pouvoirs hydrauliques de l'Outaouais et du St-Laurent, dit l'hon. M. Taschereau, à Drummondville

RECEPTION CIVIQUE Inauguration des usines de la "Can. Celanese Ltd", par le premier ministre

Nous n'avons pas peur du capital étranger, qu'il vienne des Etats-Unis ou de l'Angleterre, bien au contraire, nous l'invitions à venir chez nous...

Continuant, l'honorable M. Taschereau a parlé de la valeur immense de nos ressources hydrauliques et de la possibilité de développer celles de l'Outaouais et du Saint-Laurent, a fait la déclaration suivante:

"Si le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario veulent coopérer au développement des forces hydrauliques de l'Outaouais et du Saint-Laurent, le gouvernement de Québec sera enchanté de leur offrir son aide afin de continuer ainsi à la prospérité de la patrie canadienne."

Telles ont été les déclarations que fit l'honorable M. L. A. Taschereau, premier ministre, à la triomphale réception qui lui a faite, hier, la population de la ville de Drummondville, de toute la région, devrions-nous dire. Cette fière déclaration fut saluée par des tonnerres d'applaudissements d'une foule heureuse de saluer le premier ministre qui la venait voir pour la première fois dans son élevation au poste qu'il occupe avec tant d'honneur pour son nom et de profit pour la province.

Cette visite de l'honorable M. Taschereau coïncidait avec l'inauguration des usines de la Canadian Celanese Limited, laquelle constitue le commencement d'une ère irréversible, d'un progrès qui transformera Drummondville et la région.

L'honorable M. Taschereau a prononcé deux discours importants, l'un en réponse à l'adresse de bienvenue de M. le Dr Camille Dreyfus, président de la "Canadian Celanese Limited", et l'autre en réponse à l'adresse de S. H. le maire de Drummondville, M. Walter A. Moisan.

C'est dans les usines même qu'eut lieu la réception faite par les officiers de la compagnie à l'honorable M. Taschereau que les ouvriers et ouvrières acclamèrent avec enthousiasme à son entrée dans l'imposant édifice.

M. Dreyfus a dit tout le plaisir que la direction de la compagnie éprouvait de la visite du premier ministre dans cette usine qui ne représente que le tiers de ce que seront les usines de la compagnie qui emploiera plus de 3,000 ouvriers et ouvrières.

"Avant de nous décider d'établir notre industrie au Canada, a déclaré le Dr Dreyfus, nous avons recherché de par le pays l'endroit le plus convenable pour notre industrie et, c'est d'un commun accord que nous avons choisi Drummondville, la province de Québec. Et nous sommes satisfaits de notre choix."

Le Dr Dreyfus a déclaré que les usines de la compagnie seront les plus grandes au Canada.

"Laissez-moi ajouter un mot de gratitude aux représentants du gouvernement fédéral et particulièrement à l'hon. M. Robb, ministre des Finances, qui nous donneront leur aide et se consacrent à la mise en marche de notre entreprise."

L'HON. M. TASCHEREAU Voici le résumé de la réponse du premier ministre, qui fut longuement acclamé quand il s'avança à la tribune pour répondre à l'adresse du Dr Dreyfus.

"Combien je suis heureux de présider à l'inauguration de ces usines surges de son soleil par enchantement et ce jour est pour moi l'un des plus beaux de ma vie. Je remercie le Dr Dreyfus qui est le bienfaiteur, non seulement de cette région mais de l'humanité."

"La province de Québec a besoin d'industries qui assurent du travail à nos ouvriers et le gouvernement sera toujours heureux de coopérer à leur établissement car ici, nos ouvriers sont bons travailleurs et doués d'une habileté qui est reconnue par tous. En effet, les ouvriers ont dans leurs mains le succès de nos industries."

"Je suis heureux de constater avec quel soin jaloux la direction de la compagnie a vu à donner à ses ouvriers et ouvrières, de l'air, des rayons de soleil, du confort pour pouvoir travailler avec contentement."

"Je souhaite longue vie aux propriétaires de l'industrie que j'ai l'honneur d'inaugurer aujourd'hui, et à leur industrie."

"Je vous souhaite ouvriers et ouvrières, tout le bonheur que vous désirez ainsi qu'à vos familles. Je souhaite que la nouvelle industrie contribue à la prospérité de Drummondville et de notre chère province de Québec."

L'honorable M. Taschereau pressa ensuite un bouton et plus de quarante métiers se mettaient en action sous la surveillance d'ouvriers et d'ouvrières et ce, aux fréquences applaudissements des visiteurs et invités.

Après avoir visité les immenses usines de la "Canadian Celanese Ltd", les autres industries de Drummondville, le poste Marconi, les stations hydroélectriques de Lord's Falls et Hemming's Falls, l'usine de filtration municipale, l'honorable M. Taschereau, M. le maire Moisan, les officiers de la "Canadian Celanese", et les invités se rendirent au parc municipal où eut lieu la réception civique en l'honneur du premier ministre. Il y avait foule et, pour acclamer l'honorable M. Taschereau, on se mit à chanter de toutes les paroisses.

RECEPTION CIVIQUE S. H. le maire Moisan a lu l'adresse dont nous donnons un résumé. "Drummondville ne reçoit pas aujourd'hui le chef d'un parti politique, mais le chef de l'Etat, celui que ses talents, son énergie et son travail ont porté à cette haute charge d'honneur et de responsabilité. C'est toute une population, sans distinction de parti ou d'opinion qui est réunie pour vous dire, par mon entremise, comme elle est heureuse de votre visite..."

A une époque où les efforts de nos hommes publics tendent à établir à côté de notre agriculture une organisation industrielle puissante qui en serait l'aide et le complément, nous sommes réellement fiers de montrer au premier ministre de Québec ce que Drummondville a réalisé sous ce rapport, dans un espace de temps assez limité. M. le maire Moisan a ensuite mentionné les besoins les plus urgents de Drummondville: palais de justice, école moderne avec St-Hyacinthe, etc., et il pria l'hon. M. Taschereau de revenir se rendre compte des progrès nouveaux accomplis.

M. LE PREMIER MINISTRE En réponse à l'adresse de bienvenue, l'hon. M. Taschereau a dit à peu près ce qui suit: "Je remercie bien sincèrement M. le Maire de ses élogieuses remarques à mon adresse, éloges que je ne mérite pas car en travaillant comme je l'ai fait pour ma province, je n'ai fait que mon devoir."

"Revenir ici après dix-neuf années, c'est faire une constatation qui me réjouit, car vos progrès ont été merveilleux et prouvent bien que tous vous avez travaillé avec ensemble, énergie et persévérance pour faire de votre ville un centre d'activité industrielle de grande importance."

"Vous montrez à toute la population du pays ce que peuvent accomplir l'entente et l'ambition. Vous avez marché de l'avant avec cette volonté qui triomphe des difficultés et écarter les obstacles."

"Mes collègues et moi, sans faire de politique, n'avons qu'une ambition: travailler au progrès de la province et au bonheur de sa population. Aussi, comptez sur nous, sur notre bonne volonté comme nous comptons sur vous pour la part qui nous appartient."

La clef du succès pour notre province, mais c'est de garder chez nous nos ressources naturelles et de voir à les développer au bénéfice de nos industries et de notre population. "Les étrangers peuvent venir chez nous établir des industries qui donneront du travail à nos ouvriers. Nous avons 12 millions de chevaux-vapeur qui ont peut développer et qui demandent des bras. Les régions du Saguenay et du Lac St-Jean ont vu un progrès considérable et la population a doublé et ce, à cause des industries nouvelles qui s'y sont établies par le développement de nos pouvoirs hydrauliques."

SIX PERSONNES VICTIMES DE L'AUTOMOBILE

Dont quatre enfants, une femme et un homme. — Sous les yeux de sa mère

SANS LICENCE Un chauffeur d'auto qui n'avait pas arrêté, après un accident, est appréhendé

Quatre enfants, une femme et un homme ont été blessés, hier, dans des accidents d'automobile. Dans un cas le chauffeur a été arrêté pour avoir conduit une automobile sans licence.

Cécile Rousseau, 6 ans, No 1644 rue St-Christophe, a été renversée par une automobile, hier, à 1 heure de l'après-midi, à l'angle des rues St-Christophe et St-Zotique, alors qu'elle s'en allait à l'école. L'automobile qui a frappé l'enfant était conduite par Mme Arthur Rivest, No 1730, rue Wolfe, qui s'est portée au secours de la petite, après l'accident.

L'enfant souffre d'une fracture du crâne, d'une fracture de la jambe gauche et de contusions sur tout le corps, elle est à l'hôpital Ste-Justine, où son état est jugé comme très critique.

A 3 heures 30, hier après-midi, Marcel Marsolais, 6 ans, No 442 rue Ivesville, traversait l'avenue Mont-Royal en courant, près de la rue Ivesville, quand il fut renversé par un camion-automobile conduit par M. Henri Sénéchal, No 278 rue LaGauchetière ouest. L'enfant est dans un état grave à l'hôpital Ste-Justine, souffrant d'une fracture de la jambe gauche.

Jacqueline Lalonde, 5 ans, du "Château", rue Sherbrooke ouest, a été renversée à 7 heures, hier soir, par une automobile, à l'angle des rues St-Denis et Lamoricière. L'enfant était dans l'automobile de ses parents qui était arrêtée, sur la rue St-Denis, elle débarqua pour aller rencontrer sa mère, quand elle fut frappée par une automobile conduite par M. Raoul Lavigne, No 8215 rue Lajeunesse. La fillette a eu la jambe droite fracturée et a été transportée à l'hôpital Ste-Justine.

En jouant sur la rue, en face de la demeure de ses parents, No 254, rue Manufacture, Paul Dumberry, 4 ans, a été frappé par une automobile. Le chauffeur a immédiatement arrêté sa voiture et a conduit l'enfant à l'hôpital Western.

Daniel Wallace McIver, No 269, avenue Clarke, Westmount, le chauffeur de l'automobile se rapporta ensuite au poste de police de la rue Sainte-Catherine ouest. Arrêté pour ne pas avoir eu sa licence de chauffeur, il a été relâché ensuite, sous une caution de \$25.

Au cours d'une collision à l'angle des rues Dorchester et Dorion, hier soir, à 6 heures 40, Hector Desnoyers, 20 ans, No 910, rue LaGauchetière est, a été projeté en dehors d'une des voitures dans laquelle il était. Il est sous traitement à l'hôpital Notre-Dame.

La police de la rue Craig est a appris qu'Edgar Girard, No 814 rue LaGauchetière ouest, conducteur de l'automobile qu'il avait pris place Desnoyers, s'en allait vers l'épave quand la voiture est venue en collision avec un camion-automobile se dirigeant vers le nord, rue Dorion et conduit par Alphonse Mailhot, No 2372, rue Bonaventure.

Desnoyers a été conduit à l'hôpital par le lieutenant Branchaud et le constable Lavallée.

Le sergent-détective Martin a retracé, hier soir, le chauffeur d'une automobile qui n'avait pas arrêté sa voiture, après avoir frappé, à 4 heures 45, hier après-midi, Mme Louis Côté, 66 ans, No 226, rue Manufacture.

L'accident est survenu à l'angle des rues Saint-Christophe et Demontigny et Mme Côté est à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'une fracture de l'épaule gauche.

L'ASSAILLANT DU CONSTABLE DE LA CAN. VICKERS

Arrêté, hier soir, par les détectives Barrette et Nantel. — Tentative de meurtre

Le 8 du courant, un nommé Arthur Sheffield, constable de la Canadian Vickers, a été battu et blessé grièvement par un nommé Marcel Andrieu, demeurant à 852 rue Baldwin et employé à cette compagnie. Sheffield avait dû être transporté à l'hôpital où on lui a donné les soins exigés par la condition dans laquelle l'avait laissé son assaillant.

Depuis la date de cet assaut, la sûreté s'est occupée de retrouver Andrieu qui s'est bien gardé de retourner chez lui à la suite de son attaque du constable. Hier soir, vers les 8 heures, les détectives Barrette et Nantel, ont aperçu Andrieu sortant de chez lui et montant dans une automobile, probablement pour dépister la police. Mais les deux détectives ont eu vite fait de se lancer à la suite de l'automobile et de l'arrêter. Andrieu a été conduit au poste de la sûreté sous l'accusation de tentative de meurtre.

Quelques jours avant son assaut sur le constable Sheffield, Andrieu avait été remercié de ses services par la compagnie. Il est possible qu'Andrieu ait attribué son renvoi à un rapport qui aurait été fait par le constable et que c'est cette conviction qui l'a porté à venir attaquer le constable deux jours après son renvoi.

CONSERVATOIRE LASSALLE

Les élèves nouveaux et ceux qui continuent à suivre les cours devront personnellement venir se faire inscrire, 149 rue Cherrier, à partir du 20 septembre. Les inscriptions ne sont pas prises par téléphone.

UN NOUVEAU COMMISSAIRE POUR L'OUEST

S. G. Mgr Gauthier choisit M. le curé Armand Paiement en remplacement de M. l'abbé Verschelden

UN EDUCATEUR

M. le curé Armand Paiement, de Sainte-Cunégonde vient d'être nommé commissaire de la commission scolaire du district Ouest en remplacement de M. l'abbé J. Verschelden, démissionnaire. La nomination a été faite ces jours derniers par S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque administrateur de Montréal.

Comme on le sait, il y a quelques semaines, le président de la commission scolaire du district Ouest, M. l'abbé J. Verschelden, donnait sa démission comme président et commissaire pour raison de santé. Les commissaires, le jour suivant, ont choisi M. le Dr A. A. Audet comme nouveau président. Il restait le nouveau commissaire à choisir, mais cette prérogative appartenait à l'évêque, en vertu de la loi.

Le nouveau commissaire est un prêtre appartenant au district Ouest. M. l'abbé Paiement s'est toujours intéressé à la question scolaire. Dernièrement, il soumettait au Bureau Central un long mémoire dans lequel il demandait une école pour remplacer la vieille qui menaçait ruine dans sa paroisse.

Interviewé à ce sujet, M. J.-D. Pilon, directeur-secrétaire de la commission du district Ouest, déclara que cette nomination était bien vue de toute la Commission.

IL DECLARE IGNORER LA CAUSE DE L'EXPLOSION

Le témoignage de Juliano, devant le commissaire Latulippe, n'a pas éclairci le mystère

Liberato Juliano, jeune immigrant, encore à l'hôpital Victoria, a déclaré formellement, hier après-midi, ne rien connaître de la cause de l'explosion qui s'est produite dans une maison de la rue des Seigneurs et qui a coûté la vie de six personnes, le mois dernier. Juliano a été questionné en présence du commissaire Latulippe.

L'histoire des brûlures dont il souffre encore, telle qu'il l'a racontée hier, dans sa déposition, confirme dans presque tous les détails celle qu'il a déjà racontée au cours d'un examen officiel et de conversations avec des parents. Hier, il a admis cependant qu'il était à quelques pieds à l'intérieur de la maison où s'est produite l'explosion, à 749 rue des Seigneurs.

Deux points de cette histoire, cependant, n'ont pas été expliqués à la satisfaction des détectives qui s'occupent de cette question. Juliano dit avoir vu la fumée à distance et être venu sur les lieux de l'explosion pour s'enquérir de la cause. Aucun des témoins entendus jusqu'à présent n'a déclaré avoir vu du feu ou de la fumée avant l'explosion. Il a déclaré aussi avoir ouvert la porte de la maison de son frère, alors absent, lorsque la détonation s'est produite. Dans une autre partie de son témoignage, il a admis qu'il n'avait pas de clé pour la maison.

Le commissaire Latulippe s'est rendu à l'hôpital avec les détectives Colangelo et Beauchamp, et un sténographe officiel. L'enquête a duré une heure et n'a rapporté que peu de détails de nature à éclaircir le cas.

Juliano dont le témoignage, hier, a été souvent interrompu par la souffrance que lui causent ses brûlures, est cependant hors de danger, disent ses médecins, et il est probable qu'il pourra quitter l'hôpital la semaine prochaine.

Le député-canonier Prince a annoncé, hier, que la nouvelle enquête qu'il devait tenir aujourd'hui relativement à l'explosion qui a causé la mort de six personnes a été ajournée jusqu'au 28 septembre.

OCCUPATION DE L'ECOLE HOLY CROSS

Le Bureau Central décide de ne faire aucun changement pour cette année du moins

LES CIRCONSTANCES

"J'ai eu, aujourd'hui même, une longue entrevue avec Sa Grandeur Mgr Gauthier, et il m'a demandé comme faveur spéciale en vue d'apaiser le bruit qui s'est fait au sujet du désaccord entre les catholiques de langue anglaise et ceux de langue française, si je voulais bien consentir à faire des sacrifices et à clore la discussion sur le sujet pour cette année. Plein de respect pour l'autorité, nous sommes prêts à ne plus soulever la discussion. Nous aimerions, cependant, avoir la promesse de la commission scolaire du district Ouest qu'elle nous remettra notre école l'année prochaine."

C'est ce que déclarait M. l'abbé O'Brien, curé de la paroisse de Ste-Croix, hier après-midi, devant les commissaires du Bureau Central. L'assemblée régulière était sous la présidence de l'honorable juge Lafontaine. Les commissaires présents étaient: Mgr A.-V.-J. Piette, Mgr J. E. Donnelly, MM. A.-W. Patenaude et J.-V. Desautels, ainsi que M. Victor Doré, contrôleur des finances, Me Ayme Lafontaine, secrétaire général et trésorier, et son assistant, M. J. Vincent. M. l'abbé O'Brien, curé de Holy Family, se fit d'abord entendre, car il avait annoncé qu'il se présenterait à la tête d'une délégation au début de l'assemblée, mais l'assemblée commença et la délégation n'était pas encore donnée signe de vie. Enfin, une heure après que les commissaires avaient commencé de siéger la délégation se présenta et la discussion fut animée.

Mais avant l'ouverture de l'assemblée régulière, le Bureau Central a eu une courte assemblée avec les commissaires du district Ouest, notamment M. le Dr A. A. Audet, président, le Dr E. J. C. Kennedy et M. J. D. Pilon, directeur-secrétaire de la commission. Interrogé à l'issue de cette réunion privée, M. le Dr Kennedy nous déclara: "Nous avons demandé la construction d'une nouvelle école dans le district. Les plans de cette nouvelle école, l'école de Notre-Dame du Perpétuel Secours, ont été soumis aux commissaires du district Ouest et ils furent acceptés. Ils ont été également soumis au Bureau Central qui les a acceptés. Les soumissions ont été demandées et le contrat sera donné la semaine prochaine. Les travaux commenceront d'ici trente jours et l'école sera prête à être occupée l'année prochaine à l'ouverture des classes. Lorsqu'elle sera terminée, cette école sera occupée par les 540 enfants de langue française qui occupent actuellement la nouvelle école Holy Cross."

Ces 540 enfants n'avaient aucun local pour les recevoir depuis que les autorités municipales ont décidé de condamner la vieille chapelle que l'on avait convertie en école. Nous avions à les loger quelque part, et c'est pourquoi, nous leur avons alloué douze classes dans la nouvelle école Holy Cross. Les quatre autres classes qui restaient ont été allouées aux enfants irlandais du district."

Le président de la commission du district Ouest, M. le Dr Audet, n'était pas prêt à se prononcer immédiatement et à faire des promesses. "Nous ferons notre possible, dit-il, selon que les circonstances le permettront. Nous sommes venus ici pour obtenir cette promesse, répliqua M. l'abbé O'Brien."

L'honorable juge Lafontaine, président du Bureau Central, prend alors à la discussion et dit: "Nous ne pouvons pas promettre une école à tel groupe de population en particulier. La loi ne nous le permet pas. Ce sont des écoles ouvertes à tous les enfants, à quel que soit le dénominateur de l'appartenance. Les enfants de langue anglaise peuvent aller aux écoles où il y a des Canadiens-français, et vice versa."

Mais cette école, déclara M. l'abbé O'Brien, a été construite en premier lieu pour les enfants de langue anglaise."

"Non pas, l'école Holy Cross a été construite pour les enfants de la localité, répliqua l'honorable juge Lafontaine."

M. l'abbé O'Brien: "Ceux qui fréquentent cette école n'appartiennent pas à la paroisse de Holy Cross."

Le juge Lafontaine: "Il y a trois paroisses dans votre localité."

M. le commissaire A. W. Patenaude: "Je vous demanderais, M. l'abbé, de ne pas discuter cette question. Dès le commencement, il a été entendu que si la commission du district Ouest voulait employer quelques classes pour les enfants autres que ceux de langue anglaise, elle le pourrait."

Patenaude cita l'exemple des autres districts où des enfants de nationalité italienne fréquentent les écoles de langue française, car elles ne sont pas exclusivement pour la population canadienne-française.

M. le juge Lafontaine demanda alors s'il était vrai qu'il n'y avait que 160 enfants de langue anglaise en âge de fréquenter l'école Holy Cross."

M. l'abbé O'Brien: "Il y a 500 enfants qui suivent les cours anglais dans ma paroisse."

Le juge Lafontaine: "Vous n'avez pas autorité pour parler des autres enfants, des italiens, par exemple."

M. l'abbé O'Brien: "Je suis leur pasteur spirituel. Si je ne prends pas soin d'eux, personne autre ne le fera. C'est une question d'éducation. Il y a des enfants de plusieurs années dans une même classe. La situation existe ainsi depuis quarante ans. Nous ne pouvons plus continuer ainsi. Nos enfants n'ont pour ainsi dire que trois ou quatre mois de cours par année."

M. l'abbé O'Brien demanda encore une fois la promesse que la commission remettrait l'école Holy Cross exclusivement aux enfants de langue anglaise, lorsque l'école de Notre-Dame du Perpétuel-Secours serait construite, mais M. le juge Lafontaine déclara ne pouvoir donner cette promesse. "Ayez confiance en l'ave-

LA COM. DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL AURA UN CONTRÔLEUR DU CHAUFFAGE

Le Bureau Central décide de ne faire aucun changement pour cette année du moins

LES CIRCONSTANCES

"J'ai eu, aujourd'hui même, une longue entrevue avec Sa Grandeur Mgr Gauthier, et il m'a demandé comme faveur spéciale en vue d'apaiser le bruit qui s'est fait au sujet du désaccord entre les catholiques de langue anglaise et ceux de langue française, si je voulais bien consentir à faire des sacrifices et à clore la discussion sur le sujet pour cette année. Plein de respect pour l'autorité, nous sommes prêts à ne plus soulever la discussion. Nous aimerions, cependant, avoir la promesse de la commission scolaire du district Ouest qu'elle nous remettra notre école l'année prochaine."

C'est ce que déclarait M. l'abbé O'Brien, curé de la paroisse de Ste-Croix, hier après-midi, devant les commissaires du Bureau Central. L'assemblée régulière était sous la présidence de l'honorable juge Lafontaine. Les commissaires présents étaient: Mgr A.-V.-J. Piette, Mgr J. E. Donnelly, MM. A.-W. Patenaude et J.-V. Desautels, ainsi que M. Victor Doré, contrôleur des finances, Me Ayme Lafontaine, secrétaire général et trésorier, et son assistant, M. J. Vincent. M. l'abbé O'Brien, curé de Holy Family, se fit d'abord entendre, car il avait annoncé qu'il se présenterait à la tête d'une délégation au début de l'assemblée, mais l'assemblée commença et la délégation n'était pas encore donnée signe de vie. Enfin, une heure après que les commissaires avaient commencé de siéger la délégation se présenta et la discussion fut animée.

Mais avant l'ouverture de l'assemblée régulière, le Bureau Central a eu une courte assemblée avec les commissaires du district Ouest, notamment M. le Dr A. A. Audet, président, le Dr E. J. C. Kennedy et M. J. D. Pilon, directeur-secrétaire de la commission. Interrogé à l'issue de cette réunion privée, M. le Dr Kennedy nous déclara: "Nous avons demandé la construction d'une nouvelle école dans le district. Les plans de cette nouvelle école, l'école de Notre-Dame du Perpétuel Secours, ont été soumis aux commissaires du district Ouest et ils furent acceptés. Ils ont été également soumis au Bureau Central qui les a acceptés. Les soumissions ont été demandées et le contrat sera donné la semaine prochaine. Les travaux commenceront d'ici trente jours et l'école sera prête à être occupée l'année prochaine à l'ouverture des classes. Lorsqu'elle sera terminée, cette école sera occupée par les 540 enfants de langue française qui occupent actuellement la nouvelle école Holy Cross."

Ces 540 enfants n'avaient aucun local pour les recevoir depuis que les autorités municipales ont décidé de condamner la vieille chapelle que l'on avait convertie en école. Nous avions à les loger quelque part, et c'est pourquoi, nous leur avons alloué douze classes dans la nouvelle école Holy Cross. Les quatre autres classes qui restaient ont été allouées aux enfants irlandais du district."

Le président de la commission du district Ouest, M. le Dr Audet, n'était pas prêt à se prononcer immédiatement et à faire des promesses. "Nous ferons notre possible, dit-il, selon que les circonstances le permettront. Nous sommes venus ici pour obtenir cette promesse, répliqua M. l'abbé O'Brien."

L'honorable juge Lafontaine, président du Bureau Central, prend alors à la discussion et dit: "Nous ne pouvons pas promettre une école à tel groupe de population en particulier. La loi ne nous le permet pas. Ce sont des écoles ouvertes à tous les enfants, à quel que soit le dénominateur de l'appartenance. Les enfants de langue anglaise peuvent aller aux écoles où il y a des Canadiens-français, et vice versa."

Mais cette école, déclara M. l'abbé O'Brien, a été construite en premier lieu pour les enfants de langue anglaise."

"Non pas, l'école Holy Cross a été construite pour les enfants de la localité, répliqua l'honorable juge Lafontaine."

M. l'abbé O'Brien: "Ceux qui fréquentent cette école n'appartiennent pas à la paroisse de Holy Cross."

Le juge Lafontaine: "Il y a trois paroisses dans votre localité."

M. le commissaire A. W. Patenaude: "Je vous demanderais, M. l'abbé, de ne pas discuter cette question. Dès le commencement, il a été entendu que si la commission du district Ouest voulait employer quelques classes pour les enfants autres que ceux de langue anglaise, elle le pourrait."

Patenaude cita l'exemple des autres districts où des enfants de nationalité italienne fréquentent les écoles de langue française, car elles ne sont pas exclusivement pour la population canadienne-française.

M. le juge Lafontaine demanda alors s'il était vrai qu'il n'y avait que 160 enfants de langue anglaise en âge de fréquenter l'école Holy Cross."

M. l'abbé O'Brien: "Il y a 500 enfants qui suivent les cours anglais dans ma paroisse."

Le juge Lafontaine: "Vous n'avez pas autorité pour parler des autres enfants, des italiens, par exemple."

M. l'abbé O'Brien: "Je suis leur pasteur spirituel. Si je ne prends pas soin d'eux, personne autre ne le fera. C'est une question d'éducation. Il y a des enfants de plusieurs années dans une même classe. La situation existe ainsi depuis quarante ans. Nous ne pouvons plus continuer ainsi. Nos enfants n'ont pour ainsi dire que trois ou quatre mois de cours par année."

M. l'abbé O'Brien demanda encore une fois la promesse que la commission remettrait l'école Holy Cross exclusivement aux enfants de langue anglaise, lorsque l'école de Notre-Dame du Perpétuel-Secours serait construite, mais M. le juge Lafontaine déclara ne pouvoir donner cette promesse. "Ayez confiance en l'ave-

42 MISES EN ACCUSATION AUX ASSISES

Six meurtres, trois tentatives de meurtre et sept homicides

OUVERTURE DU TERME

Le terme qui commence promet de durer plusieurs mois.—Un ex-consul

Quarante-deux verdicts d'accusation fondée et trois ignoramus ont été rendus par le grand jury hier à la Cour du Banc du Roi. Comme il n'y avait que quatre changements d'options et qu'il y a plusieurs causes importantes restées des termes précédents, il n'est pas probable que le terme d'automne se termine avant plusieurs mois.

Il y a six causes de meurtre, trois de tentative de meurtre et sept causes d'homicide involontaire inscrites au rôle du terme actuel, qui, au début, sera présidé par l'honorable juge Walsh. A son retour d'Europe, en octobre, l'honorable juge Wilson continuera probablement le terme.

Voici les causes:

LES CAUSES INSCRITES Les causes inscrites sur le rôle sont les suivantes: Ière Joseph Desjardins et Louis Archambault; tentative de vol; 2e Fred Kistesko et Ida Krenky; meurtre; 3e D.-A. Chabot; vol comme serviteur; 4e A. Prud'homme; meurtre; 5e Albert Pearman; meurtre; 6e le Dr Oscar Duckett; meurtre; 7e le Dr Michael Wiley; meurtre; 8e Joseph Bouché; vol; meurtre; 9e J. B. Foley; fausse représentation; 10e J. Ostiguy; vol; 11e L.-P. Morency; homicide involontaire; 12e Alfred Sloan; abduction; 13e Henri Belgrandin; vol d'automobile; 14e Henri Fortin et Alice Fortin; conspiration; 15e Henri Fortin; fraude; 16e, 18e et 20e K. Samboko; fausse représentation; 21e Odilon Falcon; défaut de commutation; 22e A. Lieberman; vol; 23e Mme Decoux; lésion; 24e Julian Grossmer; tentative de meurtre; 25e John Hawkins; homicide involontaire; 26e Aurèle Rioux; homicide involontaire; 27e Joseph Delorme; incendiaire; 28e Henri Archambault; fraude des créanciers; 29e Georges Poliquin et Gustave Renaud; vol; 30e Dominique Nero; meurtre; 31e Tony Lagrippe; vol; 32e Charles Bennett et F. Solcoff; possession de drogues; 33e Anna Cadieux, Roméo Lepage et Charles Bennett; drogues; 34e M. M. Campbell; obtention d'argent sous fausses représentations; 35e Jennie Fitzgibbon; fausse représentation; 36e J. Bruley; vol; meurtre; 37e Aurèle Rioux; homicide involontaire; 38e Léonard Simont; homicide involontaire; 39e Max Opolski; homicide involontaire; 39e et 40e Alphonse Boucher; vol et vol; 41e Thomas Bénard; tentative de meurtre; 42e Joseph Lauson; contrefaçure des timbres; 43e Gaston Thibodeau; vol; 44e Alphonse Bénard; meurtre; 45e Antonino Grandolfo.

SEANCES D'AUJOURD'HUI Deux procès sont inscrits pour aujourd'hui, en plus de l'assèssment des petits jurés. Ce sont ceux d'Alfred Rioux, accusé d'avoir enlevé ses trois enfants, qui avaient été confiés à leur mère par la Cour Supérieure, et d'Alphonse Bénard, accusé de meurtre.

D'autres procès sont fixés aux dates suivantes: durant septembre, le 22, Thomas Bénard, tentative de meurtre; le 22, Alphonse Boucher, trois accusations de vol; le 19, Antonio Grandolfo, meurtre, (pour le meurtre de Mme Férida Lépine dans une maison de la rue Sherbrooke); le 21, John Hawkins, homicide involontaire (pour la mort de l'agent Ellis); le 23, Fred. Kistesko et Ida Krenski, meurtre; le 26, Dominique Niro, meurtre; le 20, L. P. Morency, homicide involontaire; le 21, Max Opolski, homicide involontaire; le 27, Léopold Simon, homicide involontaire; le 27, Albert Prud'homme, meurtre; le 28, Aurèle Rioux, homicide involontaire; le 3 octobre, la cause indienne contre le couple Gellogs et le chef Cornelius; le 29 septembre, Gerard Filiatreau, meurtre; le 29 septembre, Donat Lacoste, homicide involontaire; le 10 octobre, la cause d'homicide involontaire contre Lawand, Ary et Bazzi, (le Laurier-Palace).

M. M. Campbell, ancien consul de la principauté de Monaco à Montréal, a fait savoir par son avocat qu'il était gravement malade. La demande de continuer la cause au prochain terme de la Cour du Banc du Roi fut promptement rejetée par l'honorable juge Walsh. La cause, en attendant, n'est remise que temporairement.

Dominico Niro, accusé d'avoir tué un compatriote au cours d'une querelle dans le district du Mile-End, plaide non coupable, après avoir plaidé coupable. "J'ai tué, dit-il, mais je n'ai pas assassiné."

LEVALUATION DANS LA VILLE DE WESTMOUNT

La valeur totale de l'évaluation, cette année, s'élève à la somme de \$62,024,750.

UNE AUGMENTATION

Le rôle d'évaluation de la cité de Westmount sera de nouveau présenté à la prochaine séance du conseil. C'est ce qui a été décidé à la réunion des échevins, hier soir.